



Département de Loire Atlantique Commune de Gétigné

Révision du PLAN LOCAL D'URBANISME

	Prescription	Arrêt	Approbation
Révision générale du PLU	28.04.2016	23.05.2019	13.02.2020

RENNES (siège social)

Parc d'activités d'Apigné
1 rue des Cormiers - BP 95101
35651 LE RHEU Cedex
Tél : 02 99 14 55 70
Fax : 02 99 14 55 67
rennes@ouestam.fr

NANTES

Le Sillon de Bretagne
8, avenue des Thébaudières
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél. : 02 40 94 92 40
Fax : 02 40 63 03 93
nantes@ouestam.fr

EAU POTABLE

Pièce 7.2.4

Code affaire : 16-081
Resp. étude : PS

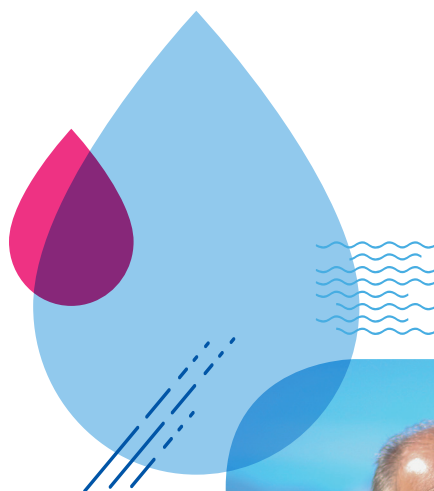


2017

RAPPORT SUR
LE PRIX ET
LA QUALITÉ DU
SERVICE PUBLIC
D'EAU POTABLE

RAPPORT
D'ACTIVITÉ





ANTICIPER POUR GARANTIR LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE

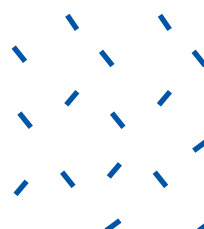


L'année 2017, l'une des plus sèches depuis 60 ans, a été marquée par un fort déficit de précipitations et par des températures plus élevées. Afin d'éviter tout risque de rupture d'approvisionnement en eau potable, atlantic'eau est intervenu en urgence sur certaines zones du territoire. Après ces mois de sécheresse, l'année 2018 a, a contrario, débuté sous le signe de l'eau, avec une pluviométrie excédentaire et des températures très douces. Bénéfiques pour les nappes, ces pluies, par mouvement de ruissellement, ont pourtant participé à dégrader leur qualité en raison d'un transfert de nitrates, résidus de pesticides, etc.

Ces phénomènes de sécheresse et de pollution pourraient s'accroître dans les années à venir. Considérons-les comme une opportunité pour imaginer, ensemble, une nouvelle dynamique autour de l'alimentation en eau. Dès aujourd'hui, nous devons mesurer la fragilité de la ressource et déployer de nouveaux moyens pour la protéger. Pour cela, il est indispensable de dépasser le cadre géographique de chaque EPCI et conserver une vision départementale des besoins et des ressources en eau. Des initiatives émergent déjà chez certains de nos adhérents, à l'instar des élus du bassin d'alimentation des captages de

Saffré qui – avec l'ensemble des acteurs (collectivités, agriculteurs, associations de consommateurs) de ce territoire – se sont engagés récemment dans l'écriture d'une charte « bassin O phyto ». Leur objectif est d'obtenir, d'ici 20 ans, une eau sans détection de molécules phytosanitaires. Cet effort est ambitieux, mais essentiel pour garantir la qualité de l'eau distribuée et préserver la santé des consommateurs. Il devra bientôt s'imposer à tous pour devenir un standard en matière de prévention.

Plus que jamais, l'entraide et la coopération sont nécessaires pour mobiliser les moyens techniques, financiers et humains permettant à chacun de bénéficier d'un accès équitable à une eau potable sûre, pour longtemps.

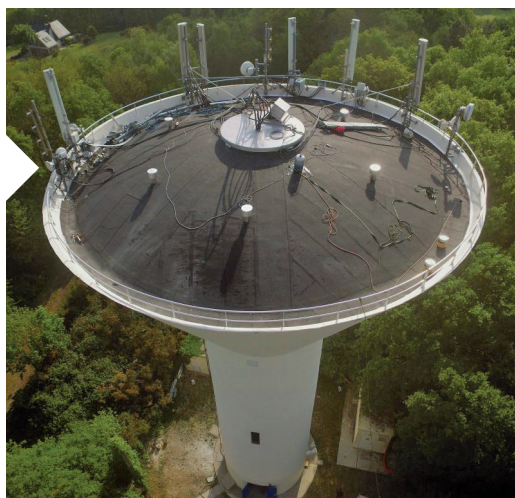


TEMPS FORTS 2017

**19 JANVIER AU
5 FÉVRIER**

RÉNOVATION DU CHÂTEAU D'EAU DE ST-NICOLAS- DE-REDON

Rénovation complète du
château d'eau du Moulin
Neuf construit en 1974
d'une capacité de 500 m³.



**MAI 2017 À
JANVIER 2018**

TRAVAUX SUR L'UNITÉ DE PRODUCTION D'ANCENIS

Installation d'un groupe
électrogène de secours et
aménagement extérieur de la
façade (palissades en bois).



8 FÉVRIER

INAUGURATION DU PARCOURS PÉDAGOGIQUE DE L'UNITÉ DE PRODUCTION DES GATINEAUX

Visite de l'unité de production par les
élèves de CM1 et CM2 des écoles de Saint-
Michel-Chef-Chef le long d'un parcours
pédagogique ludique et explicatif.



8 AU 11 SEPTEMBRE

ATLANTIC'EAU À LA FOIRE DE BÉRÉ

Première participation d'atlantic'eau
à la Foire de Béré à Châteaubriant
qui a reçu près de 56 600 visiteurs
et regroupé plus de 400 exposants.

SEPTEMBRE

DÉBUT DES TRAVAUX DE L'UNITÉ DE PRODUCTION DE MISSILLAC

Reconstruction complète de l'unité de production. Mise en service prévue pour juillet 2018.



10 NOVEMBRE

DE NOUVEAUX CONTRATS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018

Attribution de l'exploitation du contrat transport Sud-Loire à SAUR et des contrats de distribution du bassin de Campbon, de la région de Guéméné-Penfao et de la CCSE à VEOLIA.

VOTE DE LA BAISSSE DES TARIFS ATLANTIC'EAU POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

Réduction de 15 % de la part abonnement des diamètres 15 et 20 mm à compter de 2018.

16 NOVEMBRE

EXERCICE DE CRISE

Participation des services d'atlantic'eau à l'exercice de crise mis en place par VEOLIA dans le but de tester ses procédures et son personnel face à des événements critiques.



31 DÉCEMBRE

ADHÉSION DE FREIGNÉ AU SIAEP DE LA RÉGION D'ANCENIS

Intégrant ainsi 600 abonnés supplémentaires sur le territoire de la région d'Ancenis.

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- 8 Au service des territoires et des usagers
- 9 Une mission de service public
- 9 Une gouvernance au cœur des territoires
- 10 243 000 abonnés
- 10 Une gestion déléguée

RESSOURCE EN EAU ET PRODUCTION D'EAU POTABLE

- 12 2017 : une année chaude et sèche
- 14 La protection des captages, un engagement partagé
- 15 Des captages prioritaires
- 15 À la recherche de nouvelles ressources
- 15 À l'origine
- 17 Production d'eau potable
- 17 La qualité de l'eau sous surveillance

TRANSPORT ET DISTRIBUTION

- 18 Les ouvrages de transport
- 19 Jusqu'au robinet
- 19 Couvrir les besoins...
- 20 Jusqu'au consommateur
- 21 Performance hydraulique : un réseau en bon état
- 21 Moderniser et sécuriser le réseau
- 22 Renouveler le patrimoine
- 23 Des travaux non programmables
- 23 Politique relative aux antennes sur les réservoirs d'eau potable

RELATIONS AVEC LES ABONNÉS

- 24 Facturation du service
- 24 Recouvrement des factures
- 25 La démarche de médiation mise en place par les exploitants
- 25 Autres indicateurs de la relation aux abonnés

FINANCEMENT DU SERVICE

- 26 Bilan financier 2017
- 27 Endettement
- 27 Tarifs au 1^{er} janvier 2018

ANNEXES

- 29 N°1 Indicateurs réglementaires
- 30 N°2 Information sur les contrats d'exploitation de distribution
- 30 N°3 Grille tarifaire
- 31 N°4 Achats et ventes en gros, achats d'eau aux collectivités adhérentes d'atlantic'eau
- 32 N°5 Données par secteurs
- 56 N°6 Note d'information de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- 62 Les activités des assemblées
- 62 Les principales décisions du comité syndical
- 63 La commission consultative des services publics locaux
- 63 L'organisation des services
- 64 Les activités des services
- 66 Compte administratif 2017



243 081

ABONNÉS
POUR 542 514 HABITANTS
DESSERVIS

166



COMMUNES
ADHÉRENTES

2,07 €/m³ TTC

SUR LA BASE D'UNE
FACTURE DE 120 M³
AU 01/01/2018
REDEVANCES AGENCE
DE L'EAU INCLUSES



104

L/J/HAB
EN CONSOMMATION
MOYENNE

**24/24h
et 7/7j**



LIVRÉE À DOMICILE
ET DISPONIBLE
À CHAQUE INSTANT

14

SITES DE CAPTAGE
D'EAUX SOUTERRAINES
OU SUPERFICIELLES

10 644
kilomètres

DE RÉSEAU
HORS FEEDERS



97

RÉSERVOIRS
OU CHÂTEAUX
D'EAU

10 864 209

M³ VENDUS
AUX COLLECTIVITÉS
EXTÉRIEURES

7 020 450

M³ ACHETÉS
AUX COLLECTIVITÉS
EXTÉRIEURES

28

MILLIONS
DE MÈTRES CUBE
D'EAU CONSOMMÉS
CETTE ANNÉE

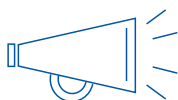
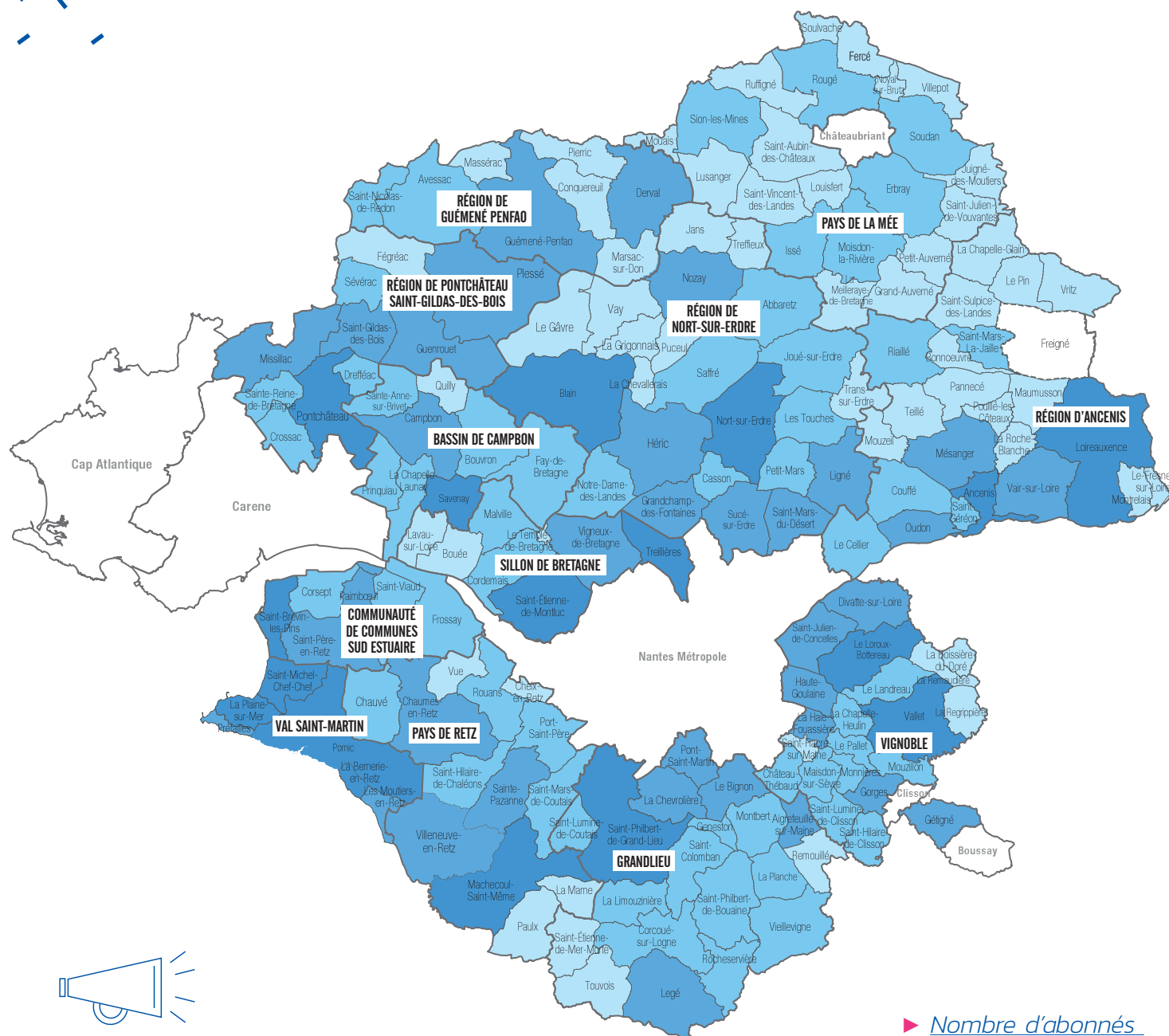
2017

RAPPORT SUR
LE PRIX ET
LA QUALITÉ DU
SERVICE PUBLIC
D'EAU POTABLE



AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DES USAGERS

Syndicat mixte, atlantic'eau exerce les compétences transport et distribution d'eau potable sur son territoire. En 2017, atlantic'eau a desservi 243 081 abonnés, soit 38 % de la population de la Loire-Atlantique.



**166 COMMUNES DONT 2 EN VENDÉE
ET 1 EN MAINE-ET-LOIRE**

243 081 ABONNÉS

542 514 HABITANTS DESSERVIS (SOURCE INSEE)

► *Nombre d'abonnés
au 31 décembre 2017*

- 1 - 800
- 801 - 1500
- 1501 - 3000
- > 3000



UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Depuis le 1^{er} avril 2014, atlantic'eau exerce les compétences transport et distribution d'eau potable en lieu et place de ses collectivités adhérentes. À ce titre, le syndicat est l'autorité organisatrice et doit donc :

- ▶ assurer la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'investissement,
- ▶ définir les modes de gestion pour l'exploitation des ouvrages,
- ▶ définir la politique tarifaire et voter les tarifs de vente aux usagers,
- ▶ gérer les impayés et la relation usagers en lien avec les exploitants.

Les collectivités adhérentes d'atlantic'eau conservent l'exercice de leur compétence production. Atlantic'eau met ses services à leur disposition pour exercer cette compétence.

MODIFICATIONS STATUTAIRES POUR 2018

- ▶ La loi n°2015-911 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2020, l'eau et l'assainissement deviennent des compétences obligatoires pour les communautés de communes et les communautés d'agglomération.

Dans ce contexte et pour des raisons d'éligibilité à la DGF bonifiée, cinq communautés de communes ont pris la compétence « eau » dès 2018 mais sans volonté de l'exercer directement :

- ▶ La Communauté de Communes Sèvre et Loire
- ▶ La Communauté de Communes de Nozay
- ▶ La Communauté de Communes Terres de Montaigu
- ▶ La Communauté de Communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois
- ▶ La Communauté de Communes Sud-Retz Atlantique

Ces EPCI se sont ainsi substituées à leurs communes au sein des syndicats d'eau potable.

- ▶ Par ailleurs, la commune de Freigné a intégré le SIAEP de la région d'Ancenis au 31/12/2017 et au 01/01/2018, la commune nouvelle de « Vallons-de-l'Erdre » s'est substituée aux communes de Freigné, Saint-Mars-la-Jaille, Maumusson, Vritz, Saint-Sulpice-des-Landes et Bonnoeuvre en tant que membre du SIAEP de la région d'Ancenis.

UNE GOUVERNANCE AU CŒUR DES TERRITOIRES

Atlantic'eau est aujourd'hui composé de 4 syndicats mixtes, 4 syndicats intercommunaux, de 2 communautés de communes et de 15 communes. La gouvernance se fait autour de trois instances :

MEMBRES D'ATLANTIC'EAU

Leurs assemblées désignent leurs représentants aux commissions territoriales.

2 communautés de communes

- ▶ Communauté de commune du Sud-Estuaire
- ▶ Communauté de commune du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois pour le territoire de la commune de Sainte-Anne-sur-Brivet

4 syndicats mixtes

- ▶ SIAEP de la région de Nort-sur-Erdre
- ▶ SIAEP du Pays de Retz
- ▶ SIAEP de la région de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois
- ▶ SIAEP de Vignoble-Grandlieu
- 4 syndicats intercommunaux**
- ▶ SIAEP de la région d'Ancenis
- ▶ SIAEP de la région de Guéméné-Penfao
- ▶ SIAEP du Pays de la Mée
- ▶ SIAEP du Val-Saint-Martin

15 communes

- ▶ Bouée
- ▶ Bouvron
- ▶ Campbon
- ▶ Cordemais
- ▶ Fay de Bretagne
- ▶ Lavau
- ▶ La Chapelle-Lauunay
- ▶ Le Temple-de-Bretagne
- ▶ Malville
- ▶ Prinquiau
- ▶ Quilly
- ▶ Saint-Étienne de Montluc
- ▶ Treillières
- ▶ Savenay
- ▶ Vigneux-de-Bretagne



LE BUREAU

Organe exécutif
1 président +
11 Vice-Présidents

Il délibère par délégation du comité syndical et se réunit huit à dix fois par an. Il est composé de 11 vice-présidents représentant chacun un territoire et restant à l'écoute des communes et des usagers. Chacun de ces vice-présidents reçoit en outre une délégation particulière du président : marchés publics, ressources humaines, relations avec les usagers...

11 COMMISSIONS TERRITORIALES

Organe électif et consultatif désignant les délégués au comité syndical

Les élus y sont consultés préalablement pour la programmation des travaux et le choix du mode de gestion sur leur territoire.

LE COMITÉ SYNDICAL D'ATLANTIC'EAU

Assemblée délibérante (53 titulaires + 53 suppléants)

Cet organe délibérant se réunit au moins quatre fois par an. Il décide des grandes orientations du service public de l'eau potable, des investissements à réaliser, vote le budget et les tarifs.



243 000 ABONNÉS

Au 31 décembre 2017, atlantic'eau desservait 163 des 212 communes de Loire-Atlantique, ainsi que deux communes de Vendée, Saint-Philbert-de-Bouaine et Rocheservière, et, pour partie, une commune du Maine-et-Loire, Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire.

Le syndicat recense 243 000 abonnés fin 2017, ce qui représente une augmentation de 2 % par rapport à 2016. La commune comptant à ce jour le plus d'abonnés reste Pornic (11 665 abonnés). À l'inverse, les communes comptant le moins d'abonnés sont Mouais et Petit-Auverné (181 abonnés chacune). Ces données traduisent bien l'attractivité du littoral, par opposition au nord du département, moins peuplé.

Il faut noter qu'un abonné peut avoir plusieurs abonnements, s'il est propriétaire d'une maison secondaire, s'il s'agit d'un cabinet immobilier gérant plusieurs immeubles...

UNE GESTION DÉLÉGUÉE

L'exploitation courante des feeders, des stations, des réservoirs et des réseaux est confiée à deux opérateurs privés : Saur et Veolia. La présence de deux exploitants sur le territoire permet de créer de l'émulation entre opérateurs et de faire des comparaisons utiles pour améliorer la qualité du service.

Cette mise à disposition des ouvrages pour la gestion du service se fait sous deux formes contractuelles différentes :

- la délégation de service public,
- le marché de services.

À l'échelle nationale, la délégation de service public est le mode de gestion majoritaire pour les communes regroupant plus de 1 500 habitants, avec 61 % de la population française desservie par un service en gestion déléguée. [source : la Gazette n°30-31/2 77-2378].

Contrairement aux marchés de services, les délégations de services publics permettent une négociation avec les postulants lors de la consultation et la rémunération du délégataire est « substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service ». En pratique, le délégataire assume le risque commercial lié à l'exploitation du service (gestion aux risques et périls du délégataire), ce que les marchés de services ne permettent pas.

RENOUVELLEMENTS DE CONTRATS

Six contrats arrivant à échéance au 31 décembre 2017 ont été renouvelés :

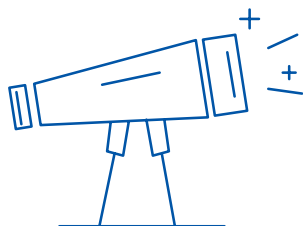
- les contrats de distribution pour les territoires du bassin de Campbon, la région de Guémené-Penfao et la Communauté de Communes du Sud Estuaire.

Au terme de la mise en concurrence, c'est Véolia qui a été choisi comme délégataire. À noter que Savenay est désormais intégré au contrat du bassin de Campbon.

- Pour plus de cohérence, les contrats du transport sud-ouest et du transport sud-est ont été réunis au sein d'une seule délégation : le transport Sud-Loire. Elle a été attribuée à Saur.

Avec ces nouveaux contrats, atlantic'eau poursuit sa démarche d'exigence sur :

- ↘ les relations avec les abonnés, y compris la facturation et les recouvrements d'impayés,
- ↘ la performance en terme de relèvement des compteurs : l'objectif est de 100 % de relèvement effective,
- ↘ la tenue à jour des plans et du SIG (système d'information géographique).
- Deux marchés de production ont également été renouvelés pour le compte du SIAEP de la région de Guémené-Penfao et du SAEP du Pays-de-Retz. Le premier a été attribué à Véolia et le second à Saur, respectivement au 1^{er} janvier 2018 et 31 mai 2017.
- Le syndicat de Vignoble-Grandlieu a également renouvelé le contrat des unités de production de Basse-Goulaine et du Maupas, attribué à SAUR à compter du 1^{er} janvier 2018.
- Enfin, des avenants aux contrats d'exploitation ont été signés pour harmoniser le bordereau de l'exploitant avec les prix du bordereau des abonnés d'atlantic'eau, ainsi que pour rendre applicable par le délégataire l'ensemble des dispositions prévues au règlement de service.



REPÈRES

16

contrats d'exploitation au 1^{er} janvier 2018.
production-
distribution-transport

La commune comptant à ce jour le plus d'abonnés

Pornic

11 665

abonnés



Enfin, l'autonomie du délégataire offre à la collectivité l'opportunité de se concentrer sur la gestion de son patrimoine et sur ses missions de contrôle des prestations rendues par le délégataire.

Au 1^{er} janvier 2018, 12 contrats de distribution et 1 contrat de transport sont en cours.

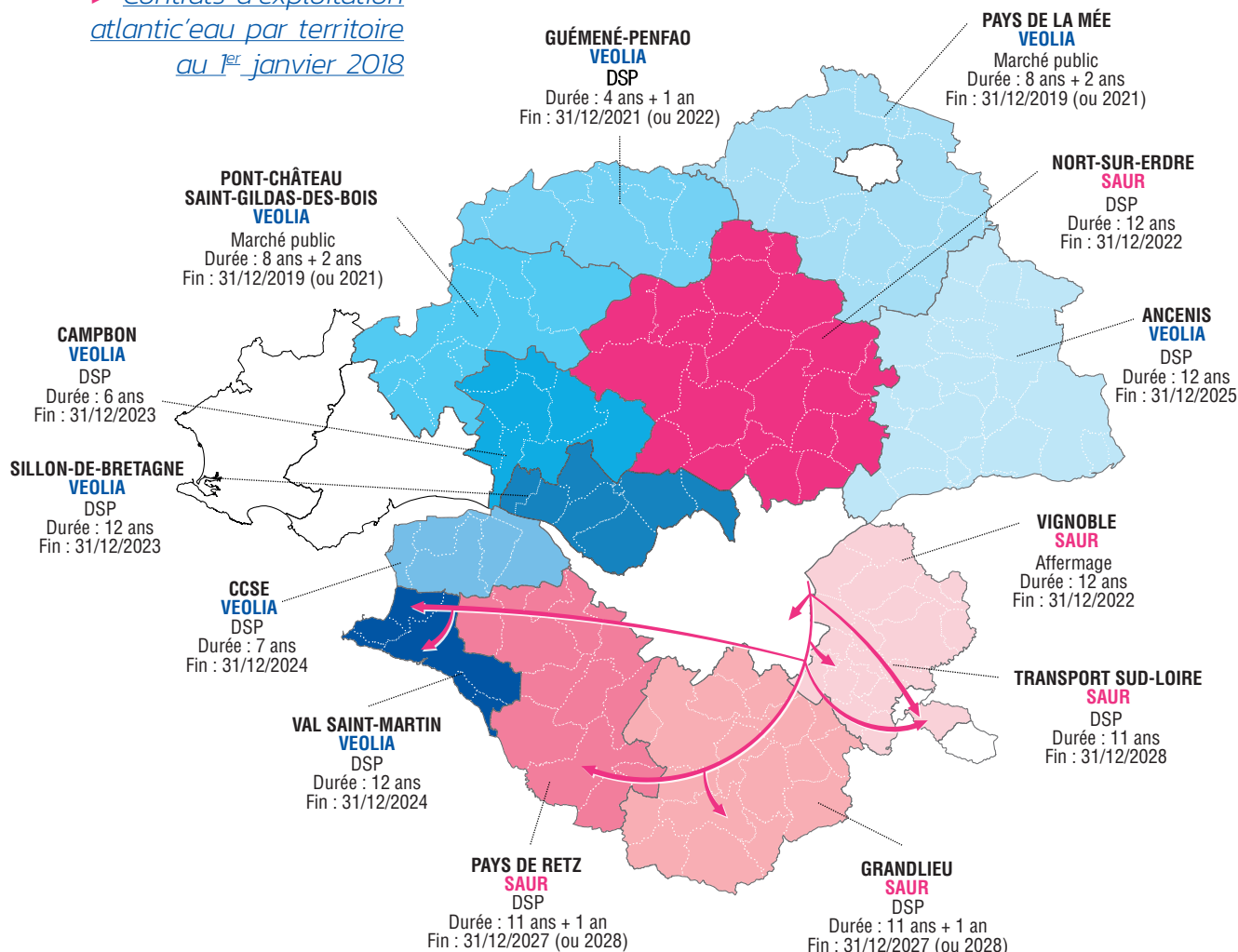
Les missions de l'exploitant sont :

- l'exploitation des ouvrages et réseaux (fonctionnement, surveillance, entretien),
- le renouvellement des équipements électromécaniques et compteurs,
- la relève des compteurs et la facturation aux abonnés,
- La responsabilité de la qualité de l'eau distribuée.

La rémunération des exploitants est fonction des volumes distribués, du nombre d'abonnés desservis et dépend de la durée des contrats. Elle varie de 28 à 52 € par abonné et par an.

Depuis le 1^{er} avril 2014, l'intégralité des recettes perçues par les exploitants auprès des abonnés est reversée à atlantic'eau.

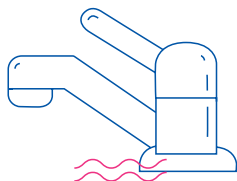
► Contrats d'exploitation
atlantic'eau par territoire
au 1^{er} janvier 2018



EAU POTABLE : VERS UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE



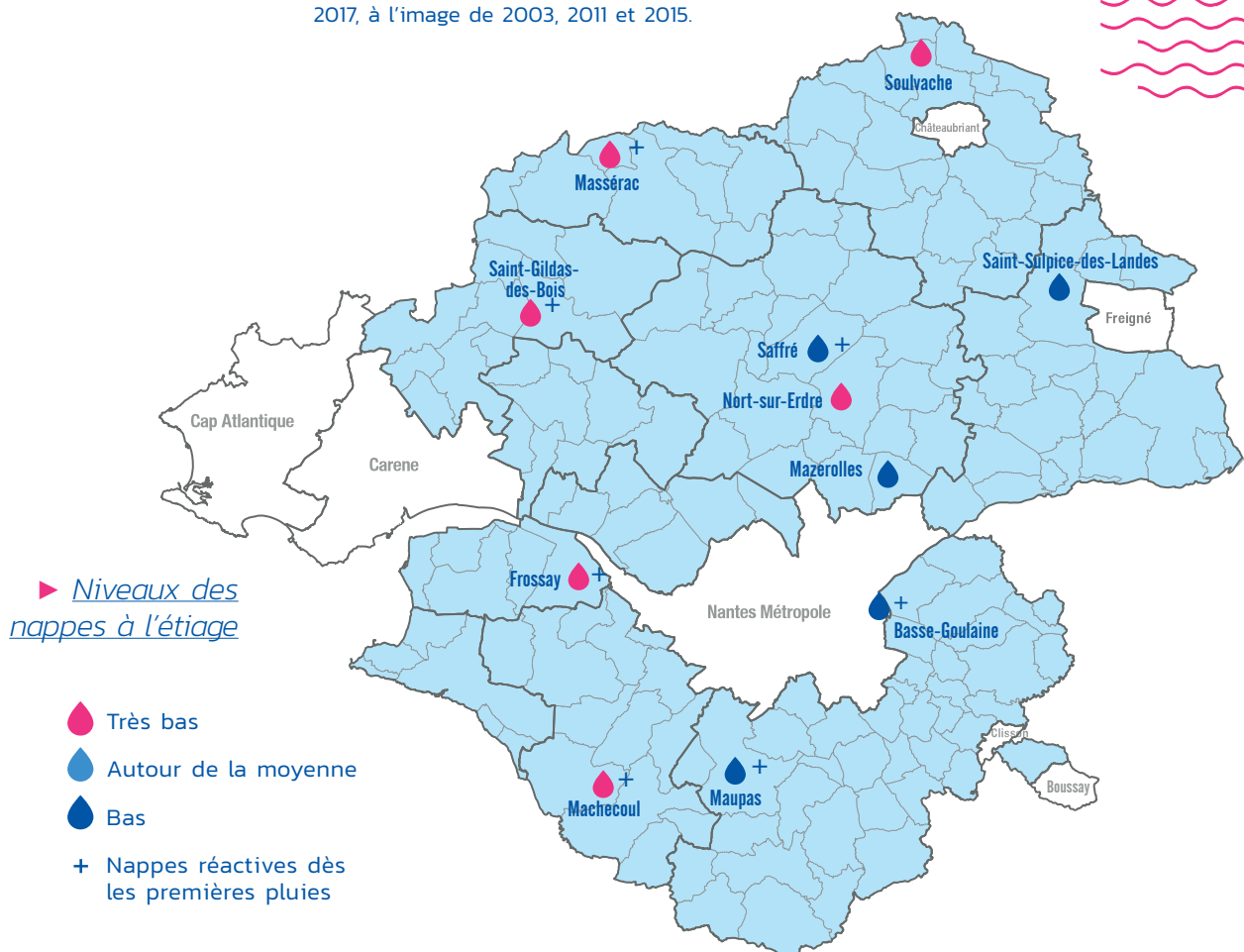
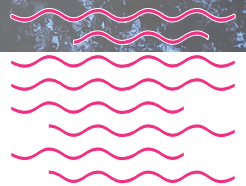
Molécules émergentes, chaleurs et faibles précipitations, atlantic'eau et les collectivités adhérentes s'en inquiètent et engagent de nombreuses actions vers une gestion durable de la ressource.



2017 : UNE ANNÉE CHAUDE ET SÈCHE

UNE ANNÉE SÈCHE

L'année 2017 a été marquée en France métropolitaine par des températures élevées et supérieures à la moyenne de référence de 1981-2010, et par un fort déficit de précipitations. Elle a représenté une des années les plus chaudes et sèches sur la période 1959-2017, à l'image de 2003, 2011 et 2015.



La période de recharge des nappes par les pluies est habituellement comprise entre les mois de septembre et de mars. En Loire-Atlantique, le déficit pluviométrique observé entre septembre 2016 et mars 2017 a été de l'ordre de 25 à 40 %.

Les nappes ont continué à se vidanger jusqu'au début du mois de février 2017. Le début de la recharge a ainsi été décalé d'environ trois mois par rapport aux années moyennes.

Les niveaux piézométriques (cf carte) à l'été 2017 (fin d'été-début d'automne) ont été les niveaux les plus bas mesurés depuis le début du suivi en continu (environ une vingtaine d'années). Atlantic'eau et les exploitants ont donc maintenu une grande vigilance sur les unités de production sollicitant les nappes les plus sensibles.

Fin novembre 2017, les niveaux restaient globalement inférieurs aux valeurs moyennes, et comparables pour quelques nappes aux minimas historiques de 2005, 2006 ou 2010.

La particularité de l'année 2017 réside donc dans le fait que la sécheresse météorologique a été importante et longue.

On note toutefois qu'à compter des épisodes pluvieux de décembre 2017, un début de recharge significative des nappes a été amorcé.

DES CONSOMMATIONS IMPORTANTES

Ces conditions météorologiques chaudes et sèches, entraînant des niveaux bas des ressources, ont aussi été accompagnées de consommations soutenues pendant les périodes les plus chaudes exigeant une plus grande vigilance de la part des exploitants et d'atlantic'eau afin de garantir les besoins de chacun sur le territoire.

Sur certains secteurs, une augmentation des volumes mis en distribution a pu être observée, notamment en mai et juin, allant parfois jusqu'à +10 % par rapport à 2016. Des habitants habituellement alimentés par leur puits à sec ont consommé l'eau du réseau public. Par ailleurs, des difficultés de distribution ont pu être ressenties sur quelques communes, le réseau ayant atteint ses limites de capacité lors des pointes de consommation en fin de journée.

Sur la commune de Missillac, un déficit d'approvisionnement d'eau depuis Cap Atlantique a entraîné des manques d'eau dès le début de l'été. Pour pallier ces difficultés, l'exploitant a d'abord distribué des bouteilles puis installé un surpresseur alimenté par un groupe électrogène et enfin l'unité de production de Bovieux a été remise en service pour les mois d'août et septembre.

Afin de préserver la ressource en eau et d'assurer la continuité de la distribution, atlantic'eau a adressé durant l'été un flash-info à toutes les communes de son territoire pour recommander l'arrosage des terrains de sport après 22h et inviter la population aux économies d'eau.

Les ventes d'eau en gros, issues de la production de l'unité de Basse-Goulaine prélevant l'eau dans la nappe alluviale de la Loire, ont par ailleurs été plus importantes en 2017 : Vendée Eau, particulièrement touché par la sécheresse, a augmenté ses achats d'eau à atlantic'eau de près de 20 %, ce qui a représenté un volume supplémentaire d'environ 540 000m³.

UN IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Un épisode prolongé de sécheresse peut avoir des impacts sur la qualité des eaux brutes. Par exemple, à niveau bas, la nappe de Saffré se charge en sélénium, un élément naturellement présent dans la roche. En l'absence de traitement adapté, l'eau produite a été diluée avec celle de la nappe de Nort-sur-Erdre pendant environ 6 mois.

À l'inverse, à la reprise des pluies, une dégradation de la qualité des eaux brutes peut apparaître, due au lessivage des sols. En décembre, ce phénomène a été observé sur les ressources de Saffré et d'Ancenis.

“ LE DÉFICIT
PLUVIOMÉTRIQUE
OBSERVÉ ENTRE
SEPTEMBRE 2016
ET MARS 2017 A
ÉTÉ DE L'ORDRE
DE 25 À 40 %. ”

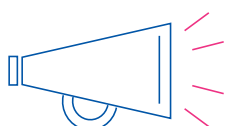
CONSOMMATION D'EAU POTABLE

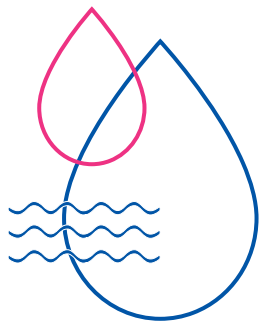
+ 15 %
sur certains
secteurs
par rapport
à 2016



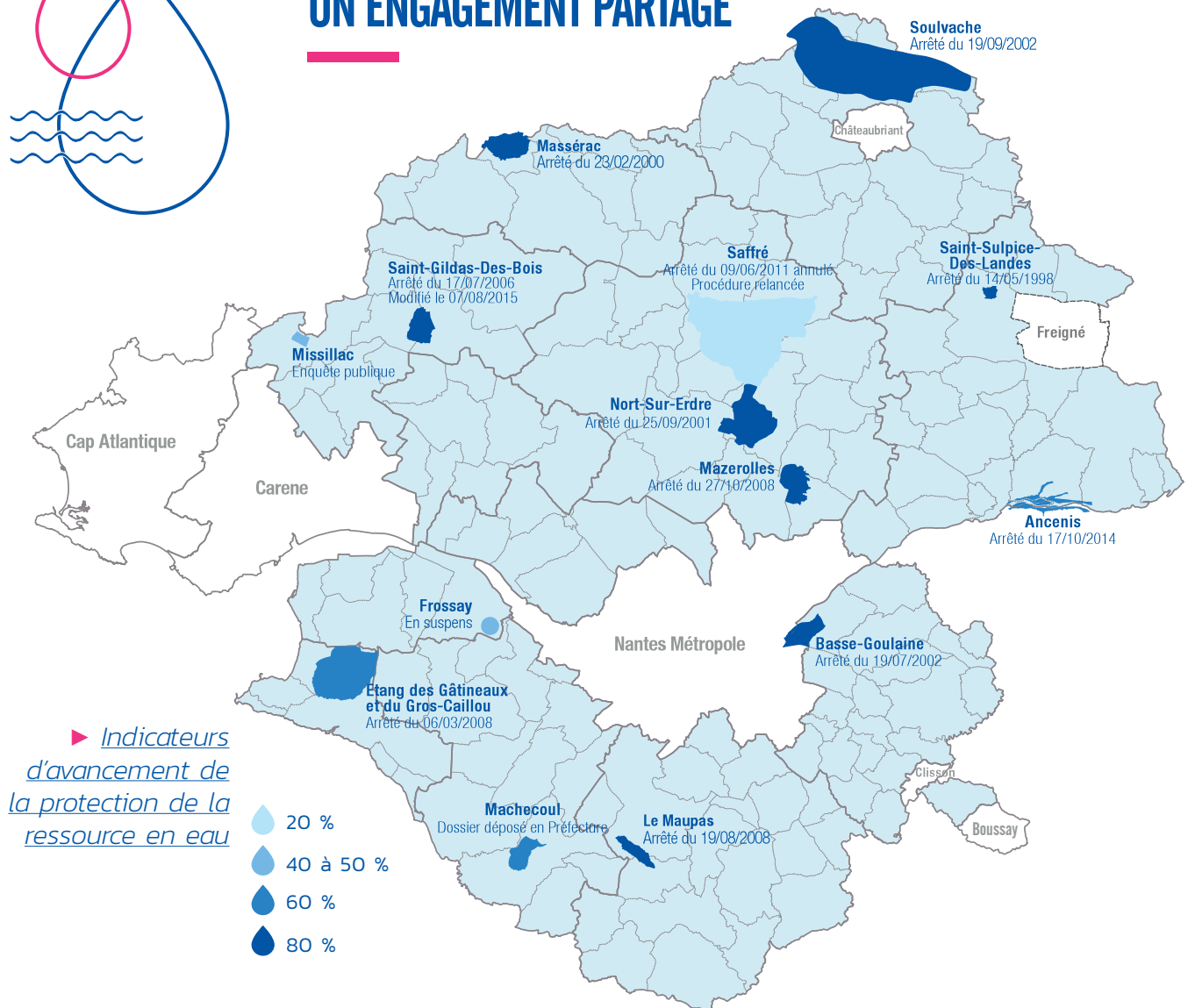
UN IMPACT SUR LES DEMANDES DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU PUBLIC

L'année 2017 a été marquée par une forte hausse des demandes de raccordements d'habitations alimentées par des puits. Pour les satisfaire, atlantic'eau a revu sa politique d'extensions dès lors que le respect de la qualité de l'eau délivrée peut être garantie.





LA PROTECTION DES CAPTAGES, UN ENGAGEMENT PARTAGÉ



Un indicateur national permet de suivre l'avancement de la mise en place des périmètres de protection de captages. Ainsi, au 31 décembre 2017, cet indicateur s'élève à 76 % sur le territoire d'atlant'eu, ce qui correspond à :

- 10 arrêtés de DUP signés,
- 1 dossier en études : Saffré
- 2 dossiers en cours d'instruction par les services de l'État :

Missillac : enquête publique réalisée au printemps 2017

Machecoul : dépôt du dossier en préfecture en octobre 2017.

**Indice
d'avancement
de la protection
de la ressource
[P 108.3]**

76 %
sur le territoire d'atlant'eu

DES CAPTAGES PRIORITAIRES

Le territoire d'atlantique'eau se caractérise par de nombreux points de captages dont quatre figurent dans la liste nationale des 1 000 captages parmi les plus menacés par les pollutions diffuses : Saffré, Machecoul, Nort-sur-Erdre et les étangs des Gâtineaux (St-Michel-Chef-Chef) et du Gros Caillou (Pornic).

Des actions spécifiques de protection et de reconquête de la qualité de la ressource doivent donc être mises en œuvre.

Dans ce cadre, un arrêté Grenelle instaurant un plan d'actions pour le captage de Machecoul a été signé en 2017.

Pour le captage de Saffré, une démarche a été lancée en vue d'élaborer une charte « zéro phyto ».

Concernant les étangs des Gâtineaux et du Gros Caillou, des diagnostics parcellaires ont été engagés chez les agriculteurs des bassins versants en lien avec les prescripteurs. Des actions ont été identifiées et proposées.

À LA RECHERCHE DE NOUVELLES RESSOURCES

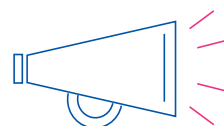
Sur certains secteurs, des recherches en eau sont menées afin de fiabiliser la production.

En 2017, le syndicat du Pays de la Mée a réalisé des sondages d'essais sur 3 des 4 sites retenus pour leur potentiel intéressant (photo ci-dessous).

Enfin, la nappe de Massérac a été modélisée afin de mieux comprendre son fonctionnement.

Le SAEP de Nort-sur-Erdre a lancé une étude pour réhabiliter un forage de la nappe de Saffré. Les travaux sont prévus pour 2018.

Pour le captage de Saffré, une démarche a été lancée en vue d'élaborer une charte « zéro phyto »



À L'ORIGINE

Plusieurs milieux hydrologiques cohabitent sur le territoire (socle, karst, nappe alluviale...).

Ainsi, l'eau produite et distribuée provient :

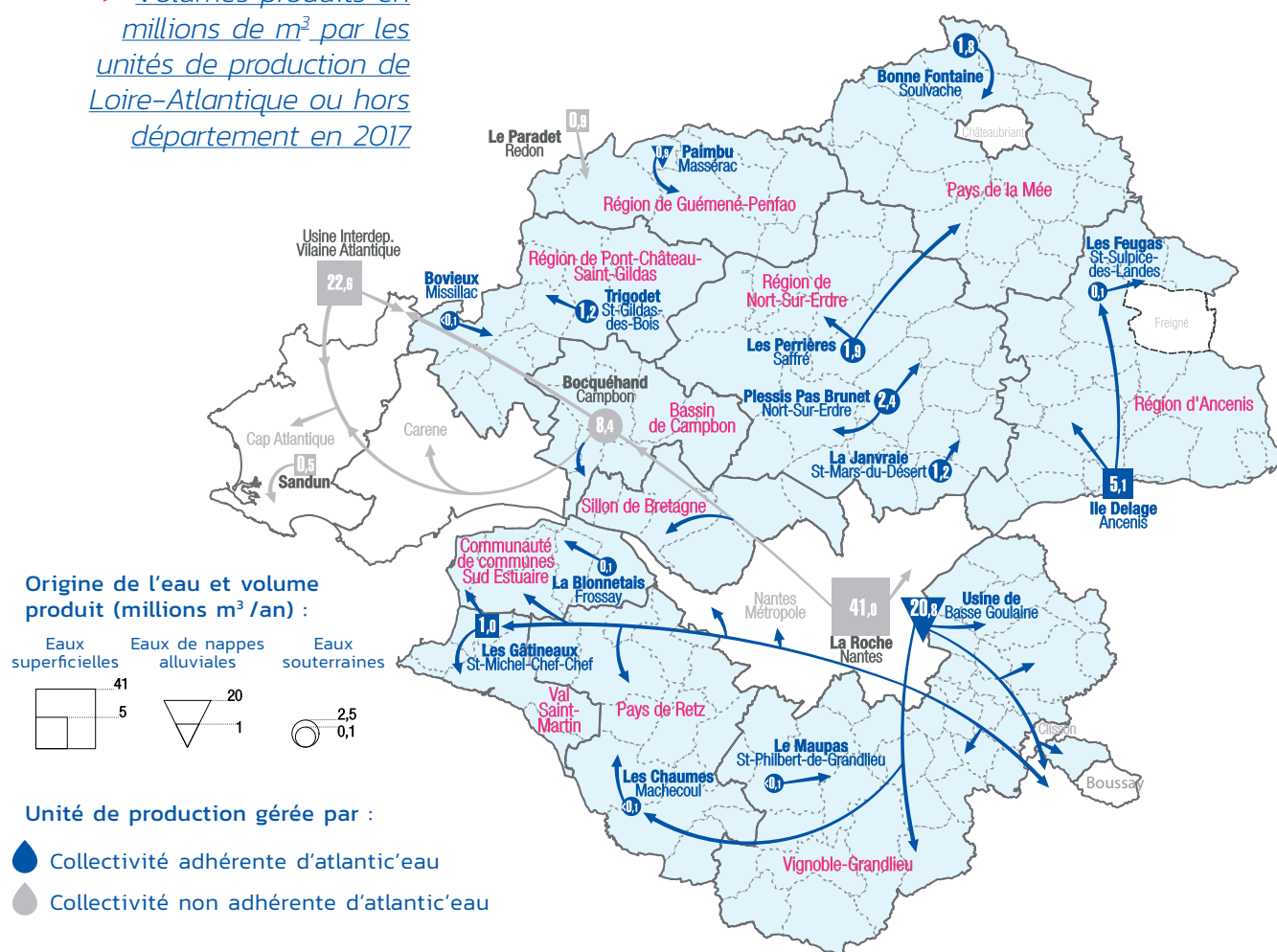
- de nappes souterraines alluviales pour 51 %,
- d'autres nappes souterraines pour 25 %,
- d'eaux superficielles pour 24 %.

76 %
de l'eau
consommée
sur le
territoire
provient
d'eaux
souterraines.



Recherche en eau sur la commune de Rougé – septembre 2017.

► *Volumes produits en millions de m³ par les unités de production de Loire-Atlantique ou hors département en 2017*



► *Volumes d'eau potable achetés aux syndicats producteurs en m³*

SYNDICAT PRODUCTEUR	UNITÉ PRODUIRANT DE L'EAU	2015	2016	2017
SIAEP de la région d'Ancenis	Ile Delage (Ancenis)	4 805 429 m ³	4 932 229 m ³	5 137 312 m ³
	Les Feugas (St Sulpice des Landes)	75 374 m ³	61 995 m ³	79 726 m ³
	La Blonnetais (Frossay)	73 884 m ³	42 177 m ³	79 033 m ³
Communauté de communes Sud Estuaire		18 023 082 m ³	19 268 165 m ³	20 814 426 m ³
SAEP de Vignoble-Grandlieu	Le Maupas (St-Philbert-de-Grandlieu)	54 669 m ³	40 046 m ³	47 682 m ³
	Basse-Goulaine	17 968 413 m ³	19 228 119 m ³	20 766 744 m ³
SIAEP de la région de Guémené-Penfao	Paimbu (Massérac)	1 098 845 m ³	994 011 m ³	941 455 m ³
SIAEP du Pays de la Mée	Bonne-Fontaine (Soulvache)	1 758 331 m ³	1 816 580 m ³	1 790 760 m ³
SAEP de Nort-sur-Erdre		5 213 754 m ³	5 256 953 m ³	5 537 962 m ³
	Les Perrières (Saffré)	1 937 427 m ³	2 036 721 m ³	1 896 818 m ³
	Plessis-Pas-Brunet (Nort-sur-Erdre)	2 169 785 m ³	1 966 976 m ³	2 420 533 m ³
	La Janvraie (St-Mars-du-Désert)	1 106 542 m ³	1 253 256 m ³	1 220 611 m ³
SAEP du Pays de Retz	Les Chaumes (Machecoul)	71 395 m ³	65 318 m ³	23 914 m ³
SAEP la région de Pontchâteau St-Gildas-des-Bois		1 188 237 m ³	1 210 339 m ³	1 251 375 m ³
	Bovieux (Missillac)	10 397 m ³	000 m ³	10 335 m ³
	Trigodet (St-Gildas-des-Bois)	1 177 840 m ³	1 210 339 m ³	1 241 040 m ³
SIAEP du Val-Saint-Martin	Les Gâtineaux (St-Michel-Chef-Chef)	1 214 471 m ³	1 349 237 m ³	1 019 847 m ³
TOTAL		33 447 428 m³	34 935 009 m³	36 596 084 m³

PRODUCTION D'EAU POTABLE

En 2017, les 14 unités de production des syndicats adhérents ont produit 36,6 millions de mètres cubes, soit une augmentation de 4,75 % par rapport à 2016. Cette production couvre 84 % des besoins du territoire et provient pour 57 % de l'unité de Basse-Goulaine. L'achat en gros aux collectivités non adhérentes permet de couvrir le reste des volumes nécessaires.

- L'achat d'eau à l'unité de Basse-Goulaine a augmenté de 1,5 millions de m³ en 2017 (+ 8 %), pour répondre à une demande plus importante de Vendée Eau, Nantes Métropole et du territoire du Val-Saint-Martin, de l'ordre de 1,4 millions de m³. Parallèlement, les travaux se sont poursuivis et la deuxième file de traitement (1500m³/h) a été rénovée.
- Les volumes d'eau achetés au SIAEP de la région d'Ancenis ont augmenté de 4 % en 2017.
- L'achat d'eau au SAEP du Pays-de-Retz a fortement diminué (-63 %). La production a en effet été réduite à son minimum (1 heure par jour) en raison de la présence en concentration élevée de la molécule DEDIA (métabolite de l'atrazine, herbicide interdit en Europe depuis 2003).
- L'unité de Bovieux à Missillac, à l'arrêt depuis 2015, a été remise en service quelques semaines. La construction d'une nouvelle unité a commencé en septembre 2017. Coût de l'opération : 0,7 M€ HT.
- La production de l'unité des Gâtineaux a également été réduite en 2017 (-24 %) du fait du niveau très bas de l'étang mais aussi afin de distribuer une eau conforme en COT par dilution avec de l'eau en provenance de l'unité de Basse-Goulaine, via le feeder sud-Loire.
- L'arrêt de l'exploitation de l'unité de production de la Blonnetais à Frossay a été voté en conseil communautaire de la CCSE le 13/11/17. L'utilisation de la ressource était limitée depuis plusieurs années du fait d'une concentration élevée en chlorures.

EN 2017, sur les eaux distribuées et traitées :

99,8%

de conformité microbiologique [P 101.1]

94,6%

de conformité physico-chimique [P 102.1]

LA QUALITÉ DE L'EAU SOUS SURVEILLANCE

✚ Afin de garantir la qualité de l'eau consommée par les abonnés, des prélèvements sont effectués toute l'année sur l'eau brute, l'eau produite et l'eau distribuée. Ils permettent de réaliser de nombreuses analyses afin de vérifier la conformité avec les exigences réglementaires du Code de la santé publique. Le contrôle sanitaire réglementaire est effectué par l'Agence régionale de santé (ARS).

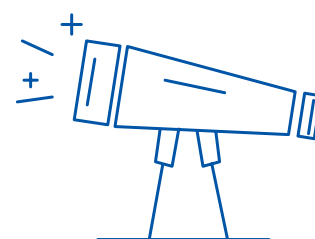
Les exploitants procèdent eux aussi à un autocontrôle tout au long de l'année et sur les mêmes paramètres.

En 2017, l'ARS a réalisé 2 350 prélèvements pour analyser pesticides, turbidité, nitrate, fer, carbone organique total (COT), métaldéhyde, bactéries coliformes et les exploitants en ont réalisé 1 188. À partir de ces contrôles, deux indicateurs réglementaires permettent de donner une mesure statistique de la qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau potable. Même s'ils sont en baisse, les résultats 2017 pour les paramètres physico-chimiques sont bons. Les non-conformités physico-chimiques visibles depuis 2016 se rapportent principalement à la présence de la molécule ESA-métolachlore sur les unités de production de Massérac, du Val-saint Martin et de Nort-sur-Erdre ainsi qu'à la présence naturelle de sélénium sur l'unité de Saffré.

Indicateurs	2014	2015	2016	2017
Taux de conformité bactériologique	100 %	99,8 %	100 %	99,8 %
Taux de conformité physico-chimique	98,5 %	99,2 %	95,8 %	94,6 %

✚ À l'échelle de son territoire, atlantic'eau a poursuivi les démarches mises en place en 2016 permettant de diminuer les concentrations des métabolites¹ du S-métolachlore dans l'eau distribuée (optimisation du traitement au charbon actif en poudre, dilution, recours à une ressource moins contaminée). Atlantic'eau reste en attente de l'ANSES sur les teneurs maximales tolérées, afin de pouvoir programmer des actions durables. Prévu initialement fin 2017, il est attendu pour fin 2018.

Les exploitants procèdent eux aussi à un autocontrôle tout au long de l'année et sur les mêmes paramètres.



¹ métabolites : molécules issues de la dégradation de pesticides.

TRANSPORT ET DISTRIBUTION : GARANTIR LA PÉRENNITÉ ET L'EFFICACITÉ DU SERVICE



Le transport et la distribution de l'eau potable sont des enjeux essentiels pour atlantic'eau. À ce titre, l'entretien et le renouvellement des réseaux et des ouvrages permettent de garantir la pérennité et l'efficacité du service d'eau potable sur l'ensemble du territoire.

LES OUVRAGES DE TRANSPORT

Atlantic'eau est propriétaire des ouvrages de transport d'eau potable à savoir :

- Les feeders, qui sont les conduites de transfert depuis les compteurs de sortie des unités de production des syndicats adhérents, vers les réseaux de distribution,
- les réservoirs sur tour et les bâches au sol avant toute distribution,
- les stations de reprise sur les feeders.

EN 2017, CE PATRIMOINE REPRÉSENTE :

- 187 km de feeders permettant la distribution sur le Sud-Loire,
- 8 réservoirs d'une capacité totale de 22 700 m³,
- 2 ouvrages de reprise et surpression.

► *Ouvrages de transport d'eau potable sur le territoire d'atlantic'eau*



LA HARDIÈRE
Réservoir
hydropneumatique
2 400 m³



LES VERRERIES
Réservoir
sur tour
2 500 m³



BOIS BRÛLÉ
Réservoir
sur tour
1 000 m³



LA GARENNE
Station de surpression
1 500 m³/h
Réservoir au sol
5 000 m³



LES PEGERS
Réservoirs
hydropneumatiques
2 400 m³ x 2



LES BRANDIÈRES
Réservoir sur tour
2 000 m³
Bâche 5 000 m³
Station de surpression
720 m³/h

- 1 Unité de production de Basse-Goulaine (SAEP Vignoble-Grandlieu)
- 2 Unité de production des Gâtineaux (SIAEP Val Saint-Martin)
- 3 Unité de production de Machecoul (SAEP du Pays de Retz)
- Feeder
- Territoire sud-Loire d'atlantic'eau

COUVRIR LES BESOINS...

ACHAT D'EAU

Pour couvrir les besoins de l'ensemble du territoire, et en complément de la production d'eau par les syndicats producteurs, atlantic'eau possède près de 70 points d'achats d'eau auprès de collectivités voisines du territoire (comme Nantes Métropole, la CARENE, Cap Atlantique etc...). L'ensemble de ces achats a permis en 2017 de couvrir 16 % des besoins en eau du territoire.

En 2017, près de 7 millions de m³ d'eau ont été achetés, dont 69 % à la CARENE et 16 % à Nantes Métropole.

Ce volume a augmenté de près de 15 % par rapport à 2016. Cela s'explique notamment par l'achat d'eau à la Ville de Redon pour pallier la baisse de production de l'unité de Massérac du fait de la présence de métabolites du S-métolachlore ou encore par l'augmentation de la consommation de la centrale EDF de Cordemais. Il faut noter également que 428 000 m³ achetés à la CARENE pour alimenter Savenay entrent dans ces valeurs pour la première fois.

JUSQU'AU ROBINET

Le patrimoine distribution d'atlantic'eau est important avec :

- 10 645 km de réseaux,
- 89 réservoirs d'une capacité totale de 104 515 m³,
- 264 254 branchements, dont 2 480 neufs en 2017,
- 262 615 compteurs, dont 4,6 % renouvelé en 2017.

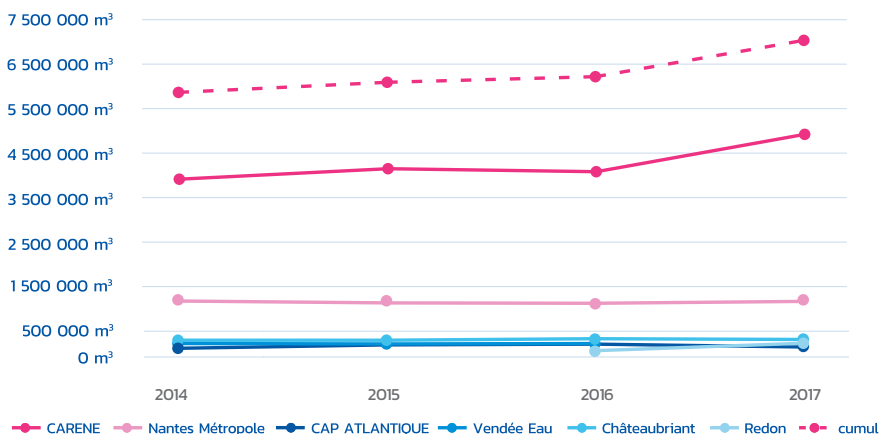
Par comparaison aux années antérieures, les exploitants ont renouvelé plus de compteurs en 2017 pour rattraper un retard pris ces dernières années et ainsi respecter les durées de vie maximales des compteurs (15 ou 19 ans selon les contrats).

INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE

D'une valeur de 118/120, il traduit :

- une très bonne connaissance du réseau, au travers d'un SIG (système d'information géographique) gérant le plan des réseaux, leur inventaire (diamètre, âge, matériau...) et des éléments de réseaux (vannes, ventouses...) de façon régulière et organisée,
- une programmation pluriannuelle des travaux de renouvellement.

► Bilan des volumes achetés à d'autres collectivités au 31/12/2017



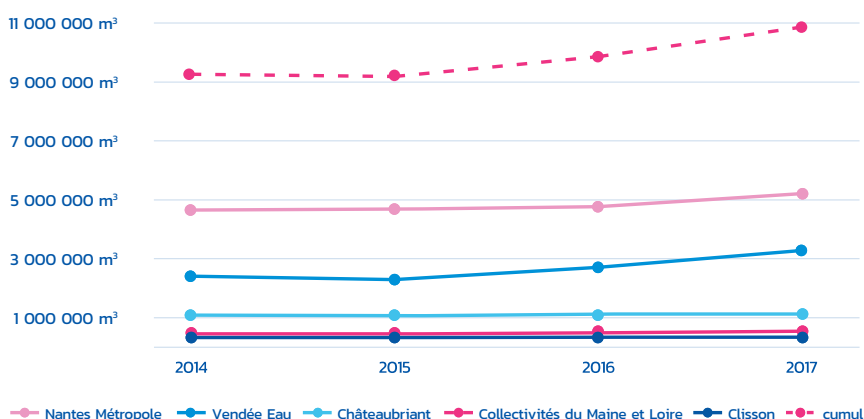
VENTE D'EAU

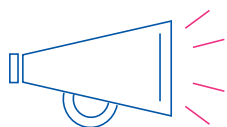
De même, atlantic'eau répond aux besoins en eau des autres collectivités avec 50 points de vente répartis en limite de son territoire.

Ces ventes d'eau ont augmenté de 10 % en 2017 pour atteindre un volume de près de 11 millions de m³ d'eau,

à destination principalement de Nantes Métropole pour 48 %, Vendée Eau pour 30 % et Châteaubriant (10 %). Comme l'année passée, Vendée Eau a augmenté son achat d'eau de près de 20 % soit +537 000 m³ et Nantes Métropole de 9 % ce qui a représenté 437 000 m³ supplémentaires.

► Bilan des volumes vendus à d'autres collectivités au 31/12/2017





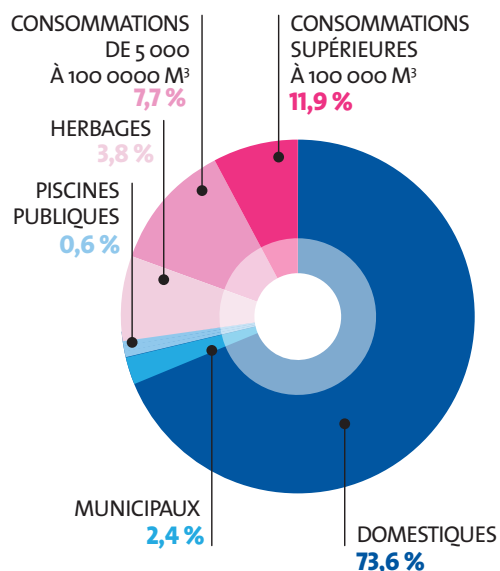
JUSQU'AU CONSOMMATEUR

L'INDICE LINÉAIRE DE CONSOMMATION SUR 365 JOURS EST DE 7,2 M³/JOUR/KM. IL EST STABLE DEPUIS 2015 ET TRADUIT UN RÉSEAU DE TYPE RURAL.

RÉPARTITION

Les abonnés domestiques consommant moins de 5 000 m³/an représentent la plus grande part de consommation d'eau du territoire avec 73,6 % de l'eau consommée en 2017, contre 75 % en 2016.

► *Répartition du volume facturé par type d'abonnés*

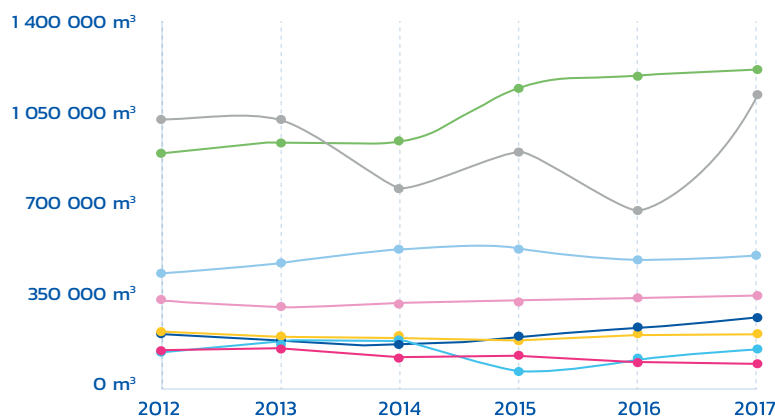


BORNES DE PUISAGE

117 bornes de puisage sont présentes sur les communes (3 nouvelles en 2017) pour éviter les prélèvements frauduleux sur les poteaux d'incendie.

Les volumes consommés non facturés s'élèvent à 21 200 m³ en 2017, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2016.

► *Évolution des consommations des gros industriels du territoire*



— Centrale EDF - Cordemais
— Laiterie Laita - Ancenis
— Sarval Ouest - Issé

— Fromagerie Besnier - Bouvron
— SA Aubert - St Mars la Jaille
— Biscuiterie LU - La Haie Fouaussière

— Nestlé - Vallet
— Laiterie - St Père en Retz

ÉVOLUTION

Le volume d'eau facturé a fortement augmenté en 2017 (+ 7 %).

	2013	2014	2015	2016	2017
Consommation facturée en millions de m ³ sur la période de relève	25,07	25,2	26,05	26,14	27,98
Évolution en %		+0,5	+3,4	+0,3	+7

Les consommations domestiques (+ 4,9 %) : 20,6 Mm³ en 2017. Ces valeurs s'expliquent par l'intégration de la commune de Savenay dont les habitants ont consommé 425 000 m³. L'assèchement de puits privés en 2017 a aussi amené certains abonnés à prélever plus sur le réseau public qu'habituellement. Un abonné domestique a consommé 84,6 m³ en moyenne, contre 82,7 m³ en 2016.

Les consommations des communes hors piscines (+0,2 %) : 0,676 Mm³ en 2017.

Les consommations des branchements d'herbages (+16,7 %) : 1,1 Mm³ en 2017. Cette tranche d'abonnés a consommé pour la première fois plus de 1M de m³.

Les consommations de la tranche 5 000-100 000 m³ (+ 3,9 %) : 2,15 Mm³ en 2017.

Les consommations supérieures à 100 000 m³ (+ 23 %) : 3,3 Mm³ en 2017, ce qui représente une hausse de 645 000 m³ sur l'année.

On note une forte augmentation des achats de la centrale EDF de Cordemais en 2017 (990 745 m³ en 2017 contre 554 200 m³ en 2016).

La consommation de la laiterie Laita à Ancenis reste en augmentation constante depuis 2014, avec +1,7 % par rapport à 2016. C'est le plus gros consommateur sur le territoire d'atlantiqueau avec plus d'1 million de m³ achetés (1 056 000 m³ en 2017).

PERFORMANCE HYDRAULIQUE : UN RÉSEAU EN BON ÉTAT

La limitation des pertes en eau étant un axe majeur de la politique menée par atlantic'eau, des objectifs de performance hydraulique des réseaux ont été intégrés dans les contrats d'exploitation. Ces objectifs, représentés par un volume maximum de fuite acceptable par jour et par kilomètre de réseau (ILP), varient d'un secteur à un autre (de 0,63 à 1,6). Les exploitants n'atteignent pas toujours leurs objectifs (de 0,5 à 1,7) et paient des pénalités (118 000 € au total en 2017).

L'ILP reste globalement stable sur tous les territoires entre 2016 et 2017. Ces indicateurs de performance caractérisent un niveau de pertes faible.

En 2017, on observe une hausse du rendement du réseau de distribution, dû principalement à l'augmentation des exports et ventes en gros auprès d'autres collectivités et d'autres territoires d'atlantic'eau, via les feeders de transport notamment. Avec plus de 89 %, ce dernier caractérise un réseau globalement en très bon état.

Le nombre de fuites sur canalisation est en augmentation par rapport à 2016 (661 contre 601) ainsi que le nombre de fuites sur branchement (591 contre 498 en 2016).

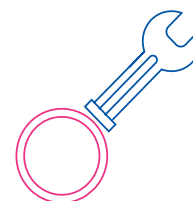
Afin de limiter les pertes en eau sur les réseaux de distribution, les exploitants disposent d'un certain nombre de techniques de recherche de fuite : suivi de la sectorisation, injection de gaz traceur...

Les exploitants et la collectivité cherchent également à assurer un niveau de pression optimum. De fortes pressions pouvant générer des fuites, des adaptations sur le réseau peuvent être conduites afin de diminuer le niveau de pression tout en garantissant le niveau de service.

En 2017, on observe une légère hausse du rendement du réseau de distribution. Avec plus de 89 %, ce dernier caractérise un réseau globalement en très bon état.

► Performance du réseau sur 365 jours

Performance du réseau sur 365 jours	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution (%)	86,9	85,9	87,4	88,4	89,5
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km) – ILVNC – hors feeders	1,33	1,33	1,28	1,27	1,24
Indice linéaire de pertes en réseau (m³/j/km) – ILP – hors feeders	1,27	1,26	1,22	1,2	1,19
Nombre de fuites sur canalisations hors casses	709	660	664	601	661



MODERNISER ET SÉCURISER LE RÉSEAU

PROGRAMME ARRÊTÉ EN 2017 : **3,46 M€ HT**
MONTANT ENGAGÉ À FIN 2017 : **0,52 M€ HT**

BÂCHE DE CORCOUÉ-SUR-LOGNE

Des études de maîtrise d'œuvre ont été lancées afin de sécuriser le stockage au sol du site de Corcoué-sur-Logne. L'objectif est d'atteindre un volume utile de stockage au sol de 2000 m³ qui permettra de sécuriser l'alimentation du sud du territoire de Grandlieu tout en améliorant les conditions d'exploitation. Les travaux commenceront au deuxième semestre 2018.

SÉCURISATION DU TERRITOIRE DE NORT-SUR-ERDRE

Fin 2017 a débuté la pose d'une canalisation de diamètre 250mm sur une longueur de

4km allant d'Héric à Grandchamps-des-Fontaines. Cette canalisation permet de sécuriser le sud-ouest du territoire. Cet objectif de sécurisation a également motivé les travaux de liaison entre les réservoirs de Saffré et de Nort-sur-Erdre, réalisés en 2017.

SÉCURISATION EN EAU DU SUD-OUEST DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Concernant le projet du feeder sous la Loire, l'année 2017 a été consacrée à la concertation et à la finalisation des études commencées en 2016, afin de finaliser le dossier de déclaration d'utilité publique en 2018.

Plusieurs réunions ont permis de présenter l'opération et son planning aux riverains, aux agriculteurs et aux communes et atlantic'eau a pu répondre à leurs interrogations.

D'autre part, l'autorisation de programme de l'opération a été revalorisée à hauteur de 13,2 M€ HT.

EN 2017, 67,9 KM DE RÉSEAUX ONT ÉTÉ RENOUVELÉS.

Sur les cinq dernières années, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,78 %. Ce renouvellement est supérieur à la moyenne nationale qui est de 0,6 %.

RENOUVELER LE PATRIMOINE

PROGRAMME ARRÊTÉ EN 2017 : **11,56 M€ HT**
MONTANT ENGAGÉ À FIN 2017 : **8,71 M€ HT**

Pour assurer la pérennité du service d'eau potable, atlantic'eau rénove ou renouvelle ses infrastructures chaque année.

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Les renouvellements effectués ont notamment porté sur des canalisations en amiante-ciment (secteur du Pays de la Mée) et sur des réseaux en zones urbanisées dans le cadre d'aménagements communaux. Ces derniers représentent, selon les années, entre 30 et 50 % du programme annuel de travaux.



Rabotage d'enrobé amianté dans le cadre du renouvellement d'une conduite de diamètre 125mm en amiante-ciment. Rue de Verdun St Philbert de Grandlieu, avril 2017.

AMIANTE DANS LES ENROBÉS

Certains enrobés de chaussées peuvent contenir de l'amiante, qui est interdit depuis 2005. L'amiante s'avère en effet dangereux lors de la manipulation et par respiration des poussières générées par la découpe des matériaux qui en contiennent.

Ce composant était parfois utilisé jusqu'au début des années 90 dans la confection d'enrobés pour ses propriétés physico-chimiques intéressantes (résistance, élasticité...). La réglementation impose

désormais aux maîtres d'ouvrage de le rechercher préalablement à des travaux sur chaussées, et de suivre un protocole strict en cas de présence avérée. Atlantic'eau est concerné dans le cadre des travaux de renouvellement de conduite ou d'extension qu'il mène. Le syndicat s'est donc doté en 2017 d'un marché à bon de commande pour la recherche d'amiante et d'HAP dans les enrobés.

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DU TERRITOIRE

Le 30 juin 2015, une importante panne d'électricité, provoquée par de forts écarts de température, touchait 190 000 foyers en Loire-Atlantique, et entraînait des coupures dans l'alimentation en eau potable. L'approvisionnement en groupes électrogènes de secours s'est avéré complexe. En novembre 2016, le secteur d'Ancenis subissait une panne du réseau de distribution électrique pendant 8h. L'exploitant avait mis en place des groupes électrogènes pour assurer la production d'eau potable et avait distribué de l'eau embouteillée aux abonnés.

Ces événements récents sur le territoire ont conduit atlantic'eau à s'interroger sur la vulnérabilité des installations de distribution et de production face aux risques d'alimentation électrique. Afin de s'assurer de la permanence de son approvisionnement, atlantic'eau a lancé une étude diagnostic sur l'ensemble de son territoire. Cet audit a été étendu aux unités de production des collectivités membres. Les résultats de l'étude et les propositions d'actions seront connus en 2018.

MONTANT DE L'ÉTUDE : **70 000 € HT.**



“ UNE ÉTUDE
DIAGNOSTIC
ÉLECTRIQUE SUR
L'ENSEMBLE DU
TERRITOIRE. ”



TRAVAUX SUR LES OUVRAGES

2 réservoirs ont été entièrement rénovés en 2017 :

- > Le château d'eau de Saint-Nicolas-de-Redon.
- > Le château d'eau de La Hautière à Saint-Brevins-les-Pins (ci-contre).

Deux stabilisateurs ont été mis en place à la Chapelle Glain et Oudon pour réduire la pression sur certaines zones et limiter le risque de fuites.

DES TRAVAUX NON PROGRAMMABLES

Certaines opérations, comme les extensions de réseaux et la création de zones d'activités, sont des travaux non programmables dont le financement est assuré pour tout ou partie par des tiers. Elles sont réalisées soit directement sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité, soit, dans le cas des lotissements, sous maîtrise d'ouvrage privée selon le cahier des charges d'atlantic'eau. Ces réseaux sont ensuite intégrés au patrimoine d'atlantic'eau.

EN 2017, **1 530 000€ HT** (PRESTATIONS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX) ONT AINSI ÉTÉ ENGAGÉS POUR LA CRÉATION, ENTRE AUTRE, DE 16 ZONES D'ACTIVITÉS ET 7 LOTISSEMENTS COMMUNAUX.



En plein pont du 15 août 2017,

une fuite du feeder Sud-Estuaire inondait des habitants de Pornic et menaçait l'approvisionnement en eau de plusieurs communes de la côte ouest ! L'alerte a été donnée vers 9h00 par des habitants du lieu-dit Le Chêne Pendu à Pornic dont les maisons étaient inondées.

La fuite a été rapidement identifiée. Il s'agissait du feeder sud-estuaire d'un diamètre 400mm dont la rupture menaçait la distribution de Pornic, La Bernerie-en-Retz et des Moutiers-en-Retz. Les services de Veolia se sont activés pour pomper l'eau des maisons, avec l'aide des pompiers et réparer la fuite. Un approvisionnement en bouteilles d'eau a été commandé en cas de coupure d'eau en fin de journée.

Tout va bien !

Il s'agissait en réalité d'un exercice de crise mis en place par l'exploitant et auquel les services d'atlantic'eau avaient accepté de participer. L'objectif était de tester les solutions techniques adéquates et les démarches de communication auprès de la population. Atlantic'eau souhaite poursuivre ce travail de préparation à la crise dans les années à venir en participant à de nouveaux exercices.

POLITIQUE RELATIVE AUX ANTENNES SUR LES RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE

Les châteaux d'eau, destinés au stockage et à la distribution de l'eau potable, sont, de par leur localisation et leur hauteur, des sites d'implantation longtemps privilégiés par divers opérateurs comme la téléphonie mobile, la radio, etc... Ainsi, il n'est pas rare de voir plusieurs antennes à leur sommet. Cette occupation s'est largement développée au cours des 20 dernières années, en lien avec les avancées technologiques.

Toutefois, ces équipements peuvent présenter un risque pour la pérennité des ouvrages : les charges supplémentaires et les percements peuvent fragiliser la structure (fissures, infiltrations), et même accélérer son vieillissement.

De plus, la maintenance de ces équipements nécessite de nombreux accès aux châteaux d'eau et constitue un véritable risque pour la qualité sanitaire de l'eau potable, dans un contexte où la sécurité et la sûreté sont devenues un enjeu national.

Au regard de ces enjeux prioritaires, le comité syndical du 7 juillet 2017, en concertation avec les communes, a décidé à l'unanimité d'adopter une nouvelle politique vis-à-vis de ces installations : elle prévoit, à terme, le retrait des antennes des ouvrages. Seuls les services relevant de l'État (ministère de l'intérieur, gendarmerie, DIRO, SDIS) ou relevant du service public de l'eau restent autorisés.

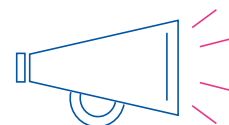
Au total, 35 ouvrages sont concernés et les opérateurs ont d'ores-et-déjà commencé à rechercher des solutions alternatives sur le territoire.



> Antennes en place sur le dôme du château d'eau de Saint-Nicolas-de-Redon



> Antennes sur le dôme du château d'eau de La Haute à Saint-Brévin-Les-Pins



« Une nouvelle politique d'atlantic'eau prévoit, à terme, le retrait des antennes situées sur les réservoirs d'eau potable. »

RELATION ABONNÉS : UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ



Depuis la loi Brottes de 2014 interdisant les coupures d'eau pour les résidences principales en situation d'impayés, atlantic'eau fait face à une recrudescence de factures impayées sur son territoire. Des moyens sont mis en œuvre pour tenter d'enrayer cette évolution.

Ainsi, les services d'atlantic'eau et les exploitants ont travaillé en 2017 à l'élaboration d'un suivi homogène et durable des impayés à compter de 2018. Ces données permettront d'évaluer la performance du recouvrement de l'exploitant et également de produire une analyse plus pertinente de l'évolution des impayés à l'échelle du territoire d'atlantic'eau.

FACTURATION DU SERVICE

Le service public de l'eau couvre plusieurs prestations. La première est la fourniture d'eau potable au robinet. Cette consommation est facturée semestriellement et comprend :

- une part abonnement fixe, facturée d'avance par semestre,
- une part consommation variable en fonction de la consommation mesurée lors de la relève annuelle des compteurs d'eau.

Les prix unitaires sont les mêmes pour tous les abonnés.

L'assainissement, la redevance Agence de l'eau et la TVA (5,5 %) sont facturés conjointement.

Les abonnés ayant choisi la mensualisation en 2017 (ils sont 43 %) ne reçoivent qu'une seule facture annuelle de régularisation.

Les tarifs et la fréquence de facturation peuvent être différents pour les gros consommateurs.

Les autres prestations, telles que la réalisation de branchements neufs ou la vérification du bon fonctionnement du compteur, sont facturées sur la base d'un bordereau de prix unique établi à l'échelle du territoire d'atlantic'eau et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017. Ainsi, un branchement est facturé au même tarif pour chaque usager.

RECOUVREMENT DES FACTURES

Les abonnés disposent d'un délai de 15 jours à la réception de la facture pour s'en acquitter auprès de l'exploitant du service d'eau.

Ce dernier reverse ensuite à la collectivité l'intégralité des recettes d'abonnement et de consommation dans les conditions prévues au contrat d'exploitation.

Les clients en difficultés financières peuvent demander des échanciers de paiement auprès des exploitants : ils ont été 3 209 dans ce cas en 2017. Si un abonné ne s'acquitte pas de sa facture, l'exploitant engage une procédure de recouvrement :

- première relance par lettre simple, pour 9 % des abonnés,
- deuxième relance par lettre recommandée, pour 4,5 %.

Depuis 2017, une troisième relance est effectuée par l'exploitant en lettre suivie, avec l'application d'une pénalité pour frais de relance.

**“ 43 %
D'ABONNÉS
MENSUALISÉS,
FACILITANT LA
GESTION DU
BUDGET DU
FOYER. ”**

Règlement clients	2014	2015	2016	2017
Taux de clients prélevés	59 %	60 %	63 %	65 %
Taux de clients mensualisés	34 %	34 %	39 %	43 %

atlantic'eau	2015	2016	2017
Taux d'impayés N-1 (PI54.0) (%)	0,81	0,84	0,98
Montant TTC des titres émis par atlantic'eau pour impayés au cours de l'année N	226 845 €	318 348 €	480 000 € + 150 500 € émis exceptionnellement
Montant TTC recouvré au 31/12/2017 pour l'exercice N (hors admissions en non valeurs et créances éteintes)	102 543 €	122 359 €	106 671 €
Montant TTC restant à recouvrer au 31/12/2017 au titre de l'exercice N (hors admissions en non valeurs et créances éteintes)	101 190 €	185 043 €	521 721 €
% admis en non-valeur ou en créance éteinte (tous exercices confondus) au cours de l'année N		11 %	10 %

LA DÉMARCHE DE MÉDIATION MISE EN PLACE PAR LES EXPLOITANTS

Dans le cadre des nouvelles délégations de service public du Pays-de-Retz et de la région de Grandlieu, SAUR a mis en place en 2017 une médiation auprès des usagers ayant des factures d'eau en état d'impayé.

Après trois relances restées infructueuses, un agent SAUR se rend au domicile de l'abonné.

Le but est d'échanger avec lui afin d'obtenir un règlement à l'amiable de la facture. Elle peut être réglée en totalité au domicile ou après mise en place d'un échéancier. Le déplacement sur place permet de constater que le logement est toujours occupé : en effet, des abonnés ayant déménagé oublient parfois de résilier leur contrat d'abonnement, générant un impayé.

Pour faciliter le contact avec les abonnés, deux agents SAUR ont été formés aux techniques de médiation pour adapter le discours, prévenir les situations de conflit, identifier les abonnés en difficulté, proposer des dispositifs d'aide et informer des structures en charge de l'accompagnement social.

Les premiers retours montrent un règlement total ou partiel avec échéancier lors du passage de l'agent dans plus de la moitié des cas.

Cette démarche va être élargie aux nouvelles délégations de service public en 2018 et pourrait être étendue sur l'ensemble du territoire d'atlantic'eau.

Au 31 décembre 2017, le taux d'impayés sur les factures émises en 2016 était de 0,98 %. Depuis l'interdiction des coupures d'eau, le montant TTC des titres émis par atlantic'eau pour impayés ne cesse d'augmenter. Il est de près de 480 000 € en 2017, soit une augmentation de 50 % par rapport à 2016. Atlantic'eau a émis près de 150 500 € de titres supplémentaires en 2017, correspondant à des impayés d'exercices antérieurs qui n'avaient pas été fournis par les exploitants.

Par ailleurs, atlantic'eau a dû renoncer à recouvrer près de 55 000 € TTC en 2017 au titre des admissions en non-valeur ou créances éteintes (suite à des décisions juridiques extérieures ou recouvrements infructueux), contre 25 000 € TTC en 2016, ce qui reste une valeur stable de l'ordre de 10 % par rapport aux montants émis.

Le montant total restant à recouvrer, tout exercice confondu, atteint ainsi la somme de 839 156 € TTC au 31 décembre 2017.

AUTRES INDICATEURS DE LA RELATION AUX ABONNÉS

RÉCLAMATIONS

Les réclamations peuvent porter sur la qualité de l'eau (odeur, goût, couleur), la qualité de service (pression, fuite avant compteur, travaux...), la facturation (m³ facturé, paiement...). Ce taux est relativement stable chaque année, et très inférieur à la moyenne nationale de 4,3 réclamations pour 1000 abonnés [source : rapport SISPEA 2017 sur données 2013].

Réclamations	2014	2015	2016	2017
Taux de réclamations écrites pour 1 000 abonnés	0,49	0,59	1,03	0,59
Nombre de réclamations	118	141	247	143

INTERRUPTIONS NON PROGRAMMÉES POUR RAISON DE SERVICE

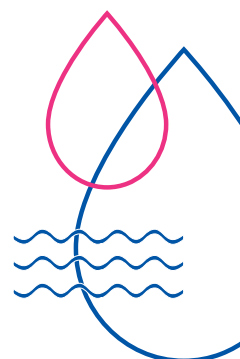
Les interruptions non programmées concernent les coupures d'eau (interruption totale de la fourniture d'eau) liées au fonctionnement du réseau public pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Il s'agit le plus souvent d'une fuite sur le réseau, plus rarement d'un problème de qualité d'eau. Le taux d'occurrence 2017 (3,9) est inférieur à 10 % ce qui traduit un service de bonne qualité.

Interruptions de service	2014	2015	2016	2017
Taux d'occurrence des interruptions de services non programmées pour 1000 abonnés	4,7	4,2	5,11	3,4
Nombre d'interruptions de services non programmées	1 116	932	968	793

FUITES APRÈS COMPTEURS

Lors de la relève annuelle, si l'exploitant repère une consommation anormale, il doit obligatoirement en informer l'abonné. Depuis le 1^{er} juillet 2013, sous certaines conditions, la loi Warsmann permet à l'abonné d'obtenir un plafonnement de sa facture à hauteur de deux fois sa consommation moyenne sur trois ans. Le volume ainsi abandonné est de près de 369 000 m³ en 2017, contre 380 800 m³ en 2016. Atlantic'eau a voté des conditions plus favorables que la loi en étendant la prise en compte de ces surconsommations aux fuites sur équipements sanitaires, par l'application d'un tarif fuite. Le volume facturé au tarif fuite est de 47 500 m³ en 2017, contre 84 400 m³ en 2016. L'impact financier de ces mesures pour atlantic'eau est d'environ 220 000 €.

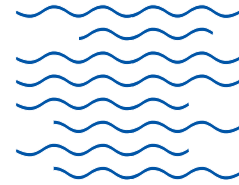
Volumes fuites en m³	2014	2015	2016	2017
Volume accordé au tarif fuite	76 000	35 000	84 400	47 500
Volume abandonné pour fuite	371 000	281 000	380 800	368 671



EN 2017

0,59

réclamations pour 1 000 abonnés, c'est inférieur à la moyenne nationale qui est de 4,3 réclamations pour 1 000 abonnés.

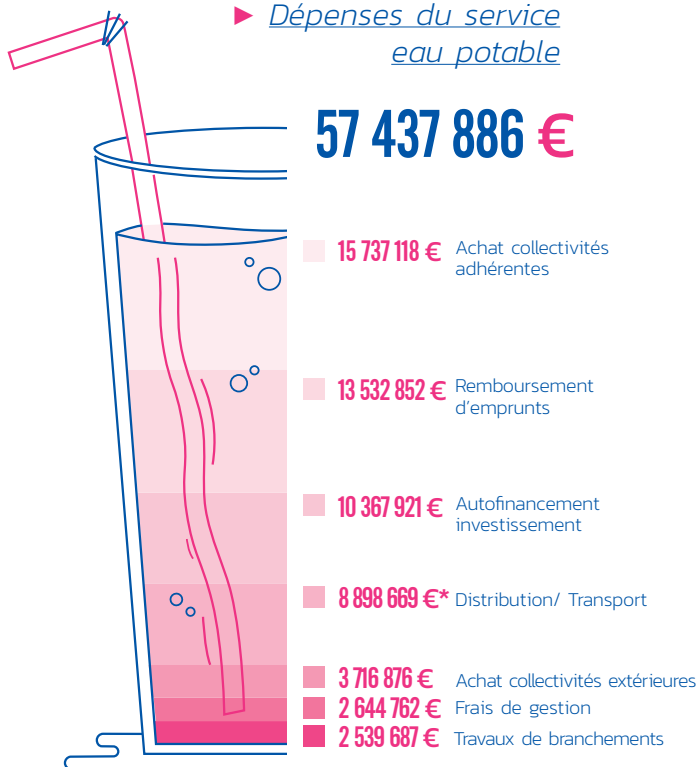


FINANCEMENT DU SERVICE

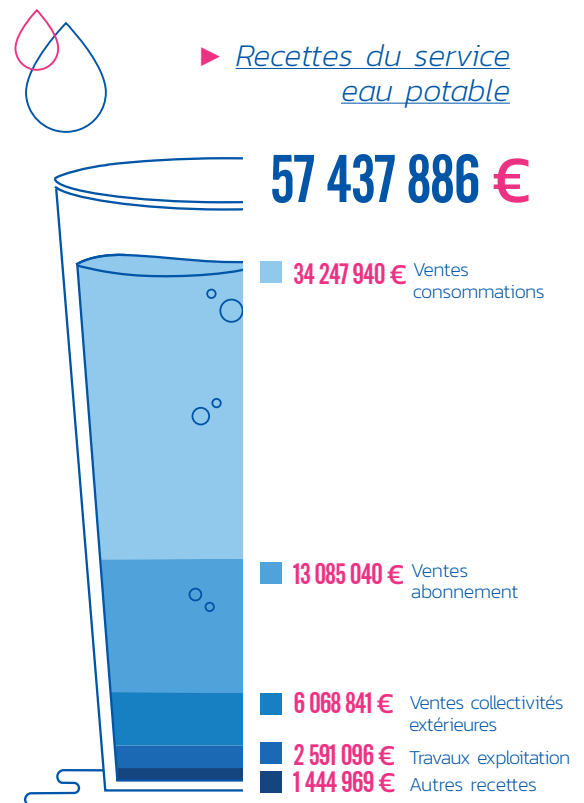
Pour la deuxième année consécutive, la mutualisation des moyens et les économies d'échelle permettent à atlantic'eau de diminuer le tarif de vente d'eau aux particuliers tout en répondant à ses besoins d'investissements.

BILAN FINANCIER 2017

► Dépenses du service eau potable



► Recettes du service eau potable



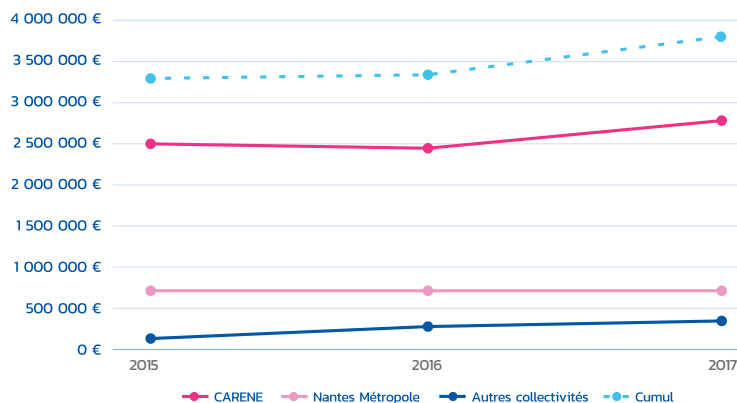
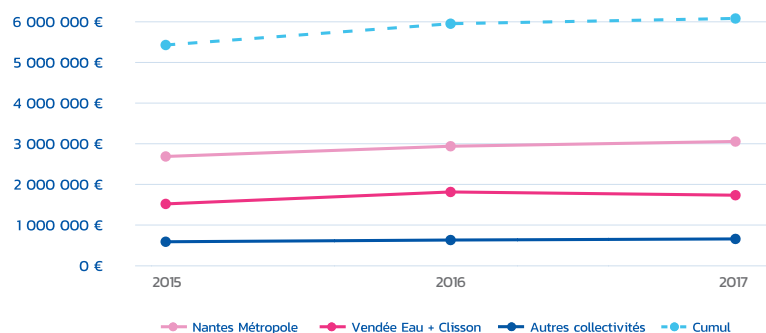
* valeur provisoire

Les achats d'eau aux collectivités adhérentes représentent 27 % des dépenses, ceux aux collectivités non adhérentes 6 %.

Les ventes d'eau aux abonnés représentent 82 % des recettes, celles aux collectivités extérieures 11 %.

La rémunération des exploitants (Saur, Veolia) représente 20 % des charges du service.

L'autofinancement pour investissement réalisé par atlantic'eau en 2017 représente 18 % des dépenses avec plus de 10 millions d'euros affectés au financement des investissements : renouvellements des réseaux, rénovation des ouvrages, extension des réseaux.

► Frais d'achat d'eau auprès des collectivités extérieures► Recettes des ventes aux collectivités extérieures**2,07€ TTC**

Prix de l'eau au mètre cube pour 120 m³ au 01-01-2018 [D102.0]

ENDETTEMENT

ENCOURS

L'encours de la dette d'atlantic'eau au 31 décembre 2017 est de 50,6 M€, en baisse de 19 % par rapport à 2016. Cette baisse significative est due à un remboursement anticipé de 17 emprunts pour un montant de 8,6 M€ effectué en début d'année 2017. L'encours représente ainsi 208 € par abonné (contre 262 € en 2016).

Répartition des emprunts :

- travaux pour 48,8 M€ (taux fixe pour 25,2 M€ – taux monétaire pour 23,6 M€),
- locaux pour 1,8 M€ (taux fixe et monétaire).

DURÉE D'EXTINCTION

La durée d'extinction de la dette d'atlantic'eau est de 2,05 ans contre 2,97 en 2016.

La durée d'extinction de la dette représente le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser les emprunts contractés si la totalité de l'autofinancement était consacrée à ce remboursement.

Il correspond à l'encours de la dette divisé par le montant de l'épargne brute annuelle.

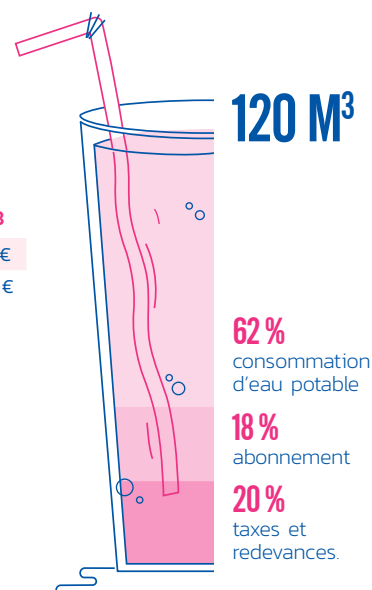
TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2018

BAISSE DES TARIFS

Pour la deuxième année consécutive, le comité syndical d'atlantic'eau a voté une baisse de l'abonnement pour les diamètres domestiques (de 15 à 20 mm). La part abonnement diminue ainsi de 15 % et s'applique dès 2018.

PART FIXE ANNUELLE	2016	2017	2018
Compteur de 15 mm	57,66 €	51,90 €	44,12 €
Compteur de 20 mm	75,58 €	68,10 €	57,89 €

Le prix du mètre cube d'eau potable s'établit donc à 1,66 € HT pour une facture de 120 m³ hors redevance (contre 1,72 € HT/m³ en 2017 et 1,77 € en 2016).

► Décomposition d'une facture d'eau atlantic'eau de 120 m³ au 1^{er} janvier 2018

Financement du service

► Facture type atlantic'eau : décomposition du tarif au 1^{er} janvier 2018 (15 mm)

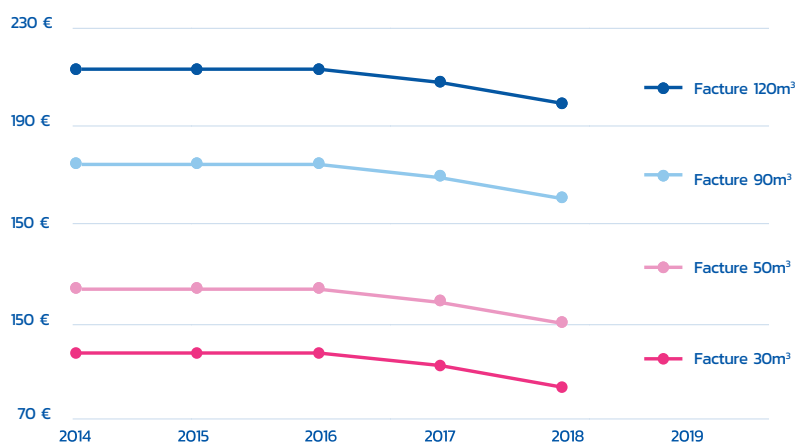
ALIMENTATION EN EAU POTABLE	FACTURE 30 M ³	FACTURE 50 M ³	FACTURE 90 M ³	FACTURE 120 M ³
Part Collectivité – atlantic'eau				
Abonnement	44,12 €	44,12 €	44,12 €	44,12 €
consommation	38,70 €	64,50 €	116,10 €	154,80 €
Part Agence de l'eau				
Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique	9,00 €	15,00 €	27,00 €	36,00 €
TVA 5,5 %	5,05 €	6,80 €	10,30 €	12,92 €
TOTAL	96,87 €	130,42 €	197,52 €	247,84 €
Économie réalisée en euros par rapport à 2017				-8,21 €
% d'économie réalisée par rapport à 2017	-7,8 %	-5,9 %	-4,0 %	-3,2 %
Prix au m ³ HT (part Atlantic'eau)	2,76 €	2,17 €	1,78 €	1,66 €
Prix au m ³ TTC (facture totale)	3,23 €	2,61 €	2,19 €	2,07 €

BAISSE DES TARIFS

14 €

C'est le montant de la réduction cumulée sur l'abonnement domestique pour les années 2017 et 2018. Cette mesure ne concerne pas le prix au mètre cube, qui reste inchangé et stable depuis maintenant plusieurs années.

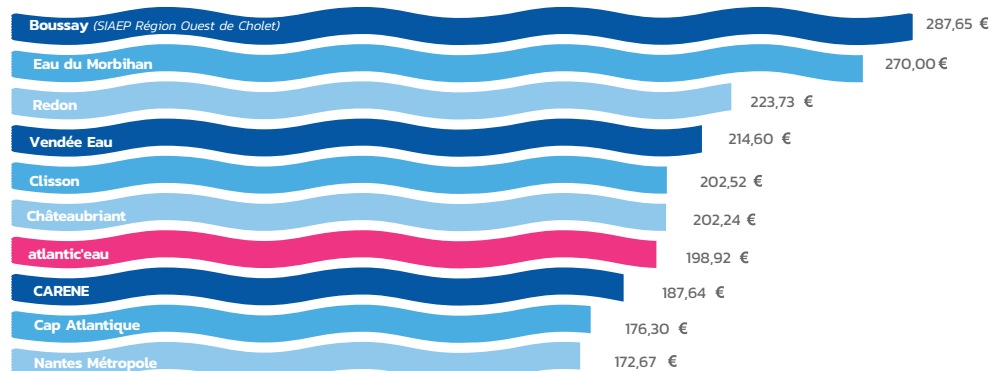
► Évolution du montant total de la facture d'eau depuis la prise de compétence d'atlantic'eau



COMPARATIF TARIF EAU 2018

Le tarif de vente d'eau varie d'une collectivité à l'autre. En effet, il dépend de plusieurs paramètres : le caractère rural ou urbain du territoire, la densité des abonnés, l'accès aux ressources, la technicité des filières de

traitement, le niveau d'investissement et la politique tarifaire de la collectivité... Les factures comparées ci-dessous correspondent à une consommation annuelle de 120 m³.



Montant de la facture d'eau pour une consommation annuelle de 120 m³, en Euros hors taxes et hors redevances

ANNEXE 1

► Indicateurs réglementaires Décret du 2 mai 2007
CGCT annexe V aux articles D,2224-1 et suivants

INDICATEUR	CODE	ATLANTIC'EAU 2017
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	D151.0	2 jours
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	P152.1	98,43 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	P101.1	99,8 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	P102.1	94,6 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseau d'eau potable	P103.2B	118
Rendement du réseau de distribution	P104.3	89,5 %
Indice linéaire des volumes non comptés	P105.3	1,24
Indice linéaire de pertes en réseau	P106.3	1,19
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	P107.2	0,78 %
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	P108.3	76%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	P151.1	3,39
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	P153.2	2,05 ans
Taux de réclamations écrites	P155.1	0,59

ANNEXE 2

► Information sur les contrats d'exploitation de distribution

TERRITOIRE	CONTRAT	RÉMUNÉRATION DISTRIBUTION €/ABONNÉ 2017
RÉGION D'ANCENIS		48,04 €
BASSIN DE CAMPBON		51,78 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE		29,05 €
VIGNOBLE-GRANDLIEU	Grandlieu	43,68 €*
VIGNOBLE-GRANDLIEU	Vignoble	29,16 €
REGION DE GUÉMÉNÉ-PENFAO		44,83 €
PAYS DE LA MÉE		40,35 €
REGION DE NORT-SUR-ERDRE		28,92 €
PAYS DE RETZ		40,27 €*
REGION DE PONTCHÂTEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS		33,87 €*
SILLON DE BRETAGNE		34,46 €
VAL SAINT-MARTIN		41,98 €
atlantic'eau		39,45 €

* valeurs provisoires

Les niveaux de rémunérations constatées dépendent de la densité des abonnés sur le territoire et leur consommation, de la complexité technique de la distribution, ainsi que de l'ancienneté ou de la durée des contrats d'exploitation.

ANNEXE 3

► Grille tarifaire

Tarifs de base au 1^{er} janvier 2018

PART FIXE abonnement annuel selon le diamètre du comptage		PART VARIABLE prix au m ³ consommé	
15 mm	44,12 €	0 - 150 m ³ /an	1,29 €/m ³
20 mm	57,89 €	151 - 1 000 m ³ /an	1,40 €/m ³
30 mm	108,24 €	1 001 - 10 000 m ³ /an	1,11 €/m ³
40 - 50 mm	172,98 €	au-delà de 10 000 m ³ /an	1,08 €/m ³
60 mm	302,44 €		
80-100 mm	529,54 €		
150 mm	928,56 €		

Tarif herbage

PART FIXE abonnement annuel selon le diamètre du comptage	PART VARIABLE prix au m ³ consommé
33,31 €	1,11 €/m ³

ANNEXE 4

► *Achats et ventes en gros*

VOLUMES ACHETÉS AUX NON ADHÉRENTS	2013	2014	2015	2016	2017	TARIF 2017
CARENE	4 062 698 m ³	3 951 084 m ³	4 183 534 m ³	4 116 464 m ³	4 942 577 m ³	0,59 €/m ³
Nantes Métropole	1 279 305 m ³	1 171 878 m ³	1 129 999 m ³	1 119 246 m ³	1 158 894 m ³	0,58 €/m ³
CAP ATLANTIQUE	154 953 m ³	179 054 m ³	221 663 m ³	239 489 m ³	173 956 m ³	0,4748 €/m ³
Vendée Eau	112 222 m ³	227 511 m ³	216 975 m ³	230 159 m ³	227 830 m ³	
Châteaubriant	313 422 m ³	342 025 m ³	345 804 m ³	382 949 m ³	364 904 m ³	
Redon				121 795 m ³	284 870 m ³	0,73 €/m ³
Eau du Morbihan				14 770 m ³	13 575 m ³	0,64 €/m ³
Autres Collectivités	7 330 m ³	3 579 m ³	5 205 m ³	2 188 m ³	2 222 m ³	
atlantic'eau	5 929 930 m³	5 875 131 m³	6 103 180 m³	6 227 060 m³	7 168 828 m³	

VOLUMES VENDUS AUX NON ADHÉRENTS	2013	2014	2015	2016	2017	TARIF 2017
Nantes Métropole	4 597 927 m ³	4 653 035 m ³	4 698 874 m ³	4 773 860 m ³	5 211 606 m ³	0,58 €/m ³
Vendée Eau	2 403 152 m ³	2 414 283 m ³	2 294 119 m ³	2 751 782 m ³	3 288 997 m ³	0,48 €/m ³
Châteaubriant	1 101 880 m ³	1 094 123 m ³	1 069 484 m ³	1 130 129 m ³	1 132 097 m ³	0,54 €/m ³
Clisson	323 115 m ³	333 532 m ³	329 219 m ³	344 345 m ³	340 859 m ³	0,5180 €/m ³
Collectivités du Maine et Loire	470 084 m ³	454 459 m ³	459 822 m ³	492 069 m ³	538 399 m ³	0,72 €/m ³
SIAEP de la Forêt du Theil	317 861 m ³	304 988 m ³	332 545 m ³	362 351 m ³	350 983 m ³	0,73 €/m ³
Autres collectivités – Eau du Morbihan	2 370 m ³	2 682 m ³	707 m ³	1 147 m ³	1 268 m ³	1,37 €/m ³
atlantic'eau	9 216 389 m³	9 257 102 m³	9 184 770 m³	9 855 683 m³	10 864 209 m³	

► *Achats aux collectivités adhérentes d'atlantic'eau*

COLLECTIVITÉS	VOLUME D'EAU	TARIF DÉFINITIF 2017 EN €/M ³	DATE DÉLIBÉRATION
SIAEP Ancenis	5 137 312 m ³	0,422 €	11/06/2018
SIAEP Guémené Penfao	941 455 m ³	0,400 €	19/03/2018
SIAEP Pays de la Mée	1 790 760 m ³	0,228 €	21/02/2018
SIAEP Val St Martin	1 019 847 m ³	0,831 €	28/03/2018
SAEP Nort sur Erdre	5 537 962 m ³	0,245 €	20/06/2018
SAEP Pays de Retz	23 914 m ³	4,070 €	15/05/2018
SAEP Pontchâteau St Gildas	1 251 375 m ³	0,239 €	19/06/2018
SAEP Vignoble-Grandlieu	20 814 426 m ³	0,4859 €	28/06/2017
CC Sud Estuaire	79 033 m ³	0,884 €	21/06/2018

RÉGION D'ANCENIS

1 280



 d'autres territoires
d'atlantic'eau

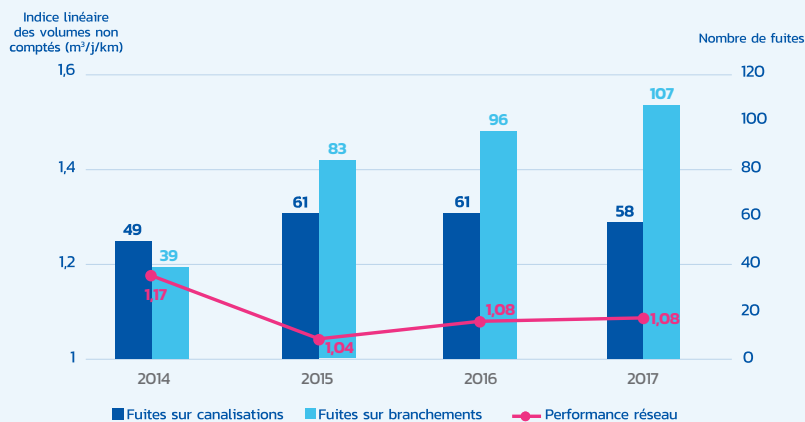
ABONNÉS

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2016	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2017
Ancenis	4 116	4 130
Bonnoeuvre	263	264
Couffé	945	951
La Chapelle-Glain	392	392
La Roche-Blanche	477	485
Le Cellier	1 466	1 493
Le Pin	337	343
Le-Fresne-sur-Loire	436	439
Loireauxence	3 225	3 284
Maumusson	425	432
Mésanger	1 757	1 790
Montrelais	359	359
Mouzeil	693	712
Oudon	1 586	1 597
Pannecé	541	543
Pouillé-les-Côteaux	394	391
Riaillé	1 007	1 007
Saint-Géréon	1 398	1 429
Saint-Mars-la-Jaille	1 132	1 136
Saint-Sulpice-des-Landes	336	340
Teillé	706	716
Vair-sur-Loire	1 822	1 852
Vritz	349	346
TOTAL	24 162	24 431

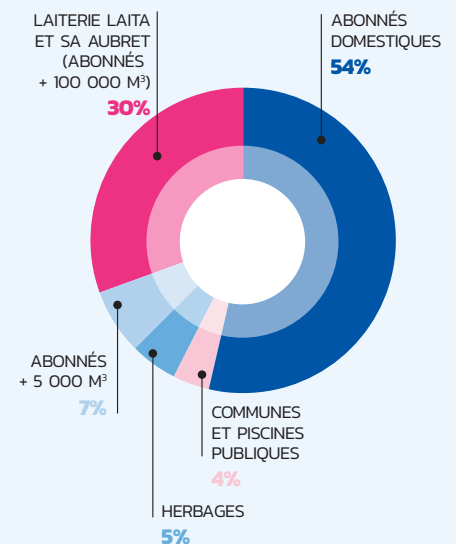


> Château d'eau de La Barre
500 m³ le Cellier

PERFORMANCES DU RÉSEAU



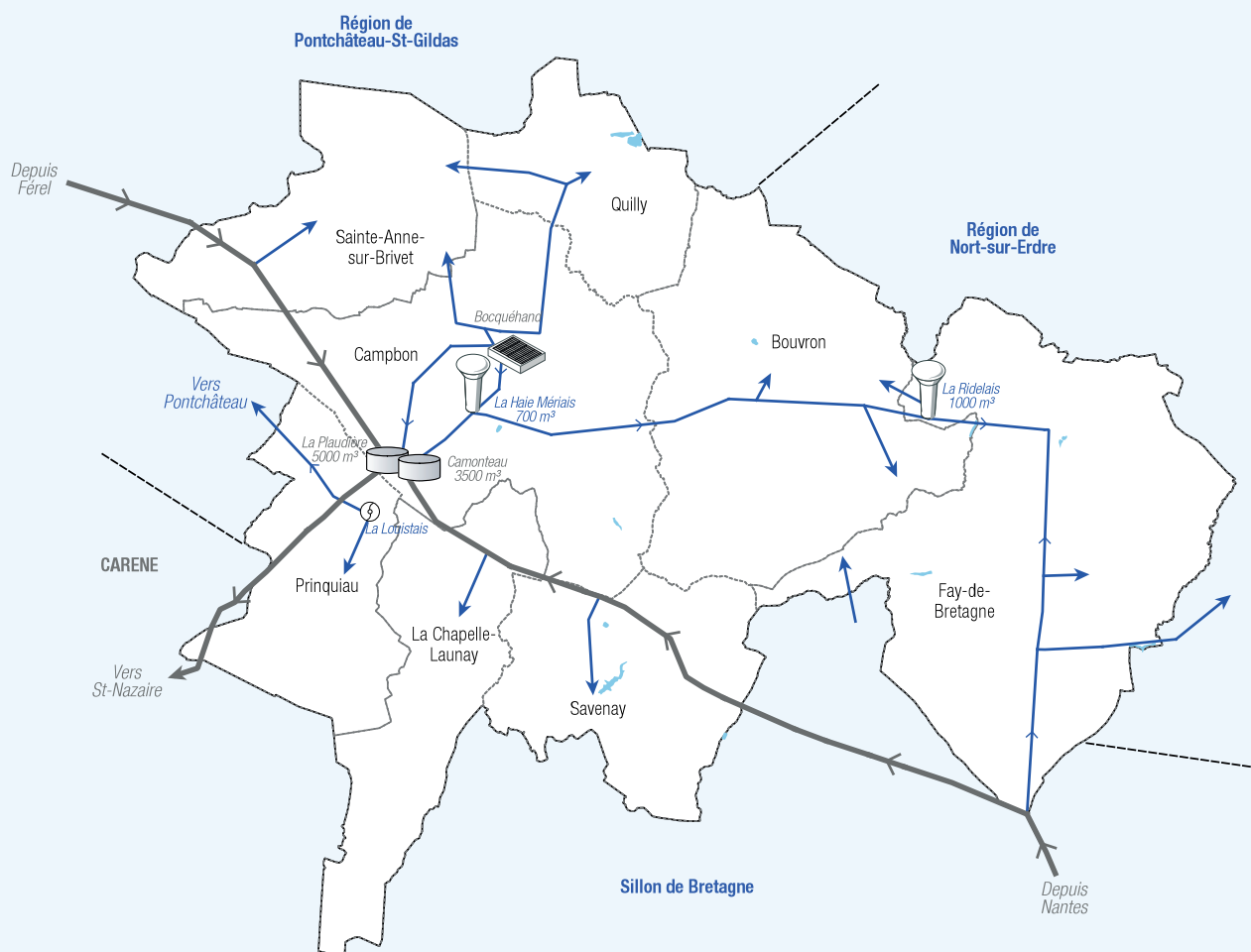
CONSOMMATION D'EAU POTABLE



ANNEXE 5

BASSIN DE CAMPBON

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



EN 2017

NOMBRE D'ABONNÉS

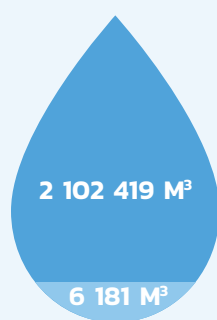
12 354

NOMBRE D'HABITANTS

30 426

KM DE RÉSEAU
HORS FEEDER

540

► Bilan hydraulique
du territoire :

Volumes introduits :

- par achat à des collectivités extérieures
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique'eau ou via le transport

Volumes à destination :

- des consommateurs
- d'autres territoires d'atlantique'eau

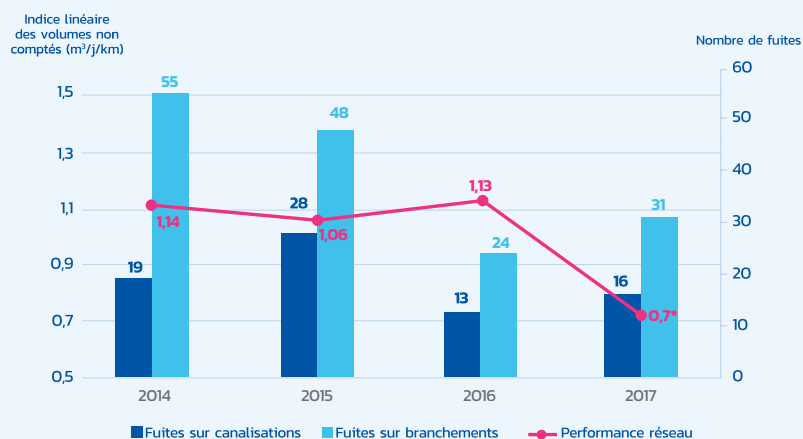
ABONNÉS

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2016	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2017
Bouvron	1 265	1 277
Campbon	1 629	1 637
Fay-de-Bretagne	1 438	1 451
La Chapelle-Launay	1 168	1 186
Prinquiau	1 337	1 350
Quilly	617	619
Sainte-Anne-sur-Brivet	1 144	1 169
Savenay	3 571	3 665
TOTAL	12 169	12 354

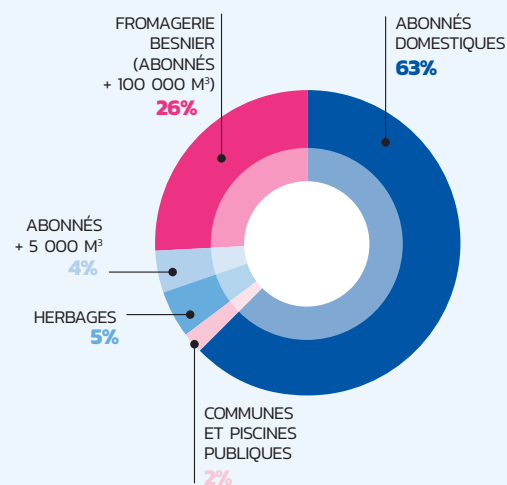


> Château d'eau La Haie-Mériaie
700m³, Campbon, rénové en 2009

* Valeurs sur-estimées par l'exploitant du fait de doublons non supprimés

PERFORMANCES
DU RÉSEAU

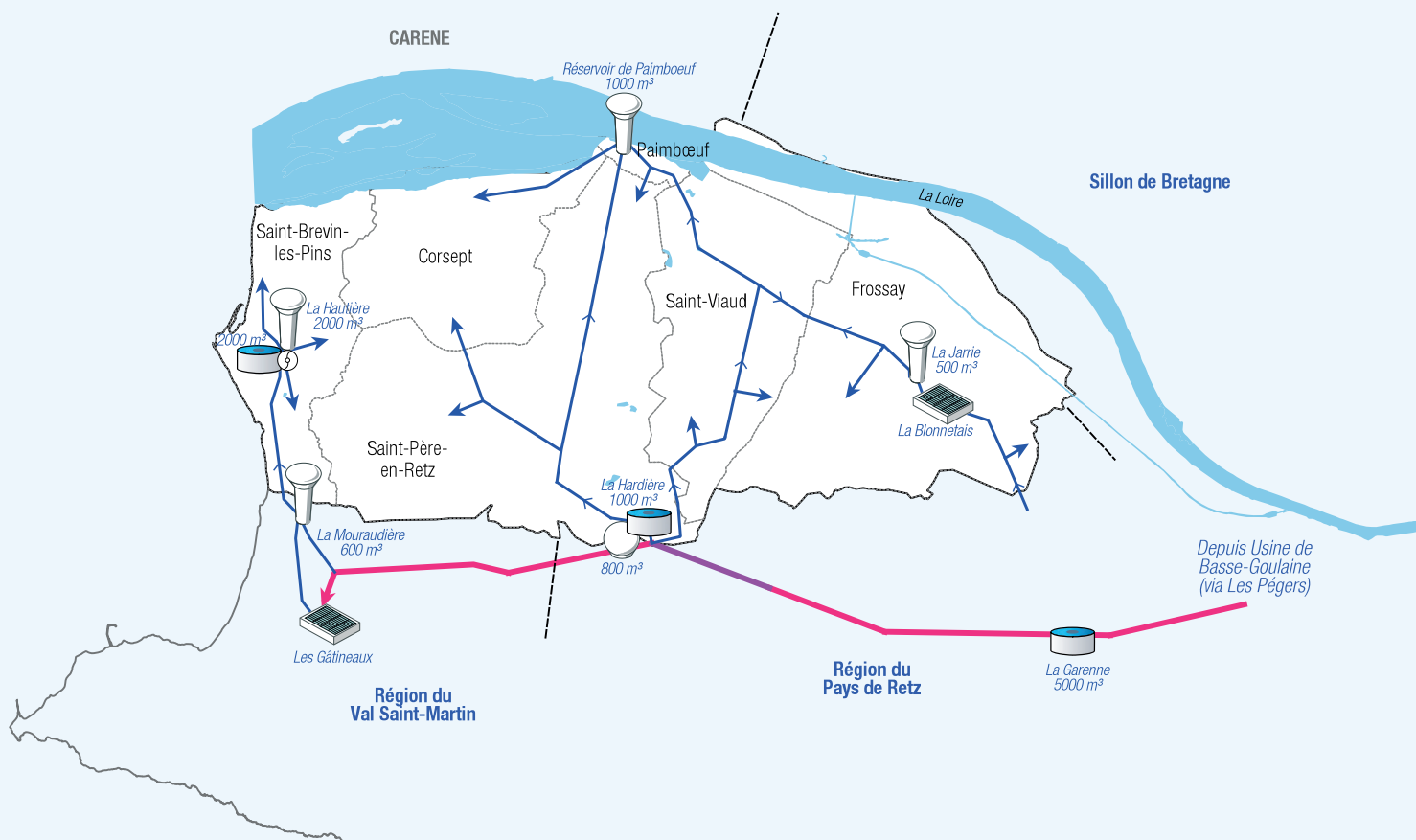
* intégration de Savenay au territoire de Campbon pour l'année 2017

CONSOMMATION
D'EAU POTABLE

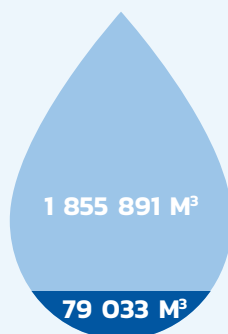
ANNEXE 5

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



EN 2017

NOMBRE D'ABONNÉS
16 274NOMBRE D'HABITANTS
30 198KM DE RÉSEAU
HORS FEEDER
490► Bilan hydraulique
du territoire :

Volumes introduits :

- par achat à un syndicat producteur adhérent
- par import depuis d'autres territoires d'atlantico-eau ou via le transport

Volumes à destination :

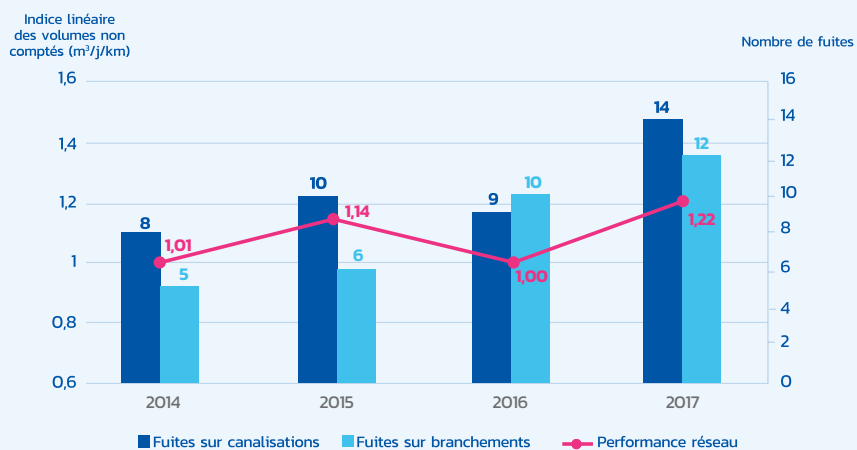
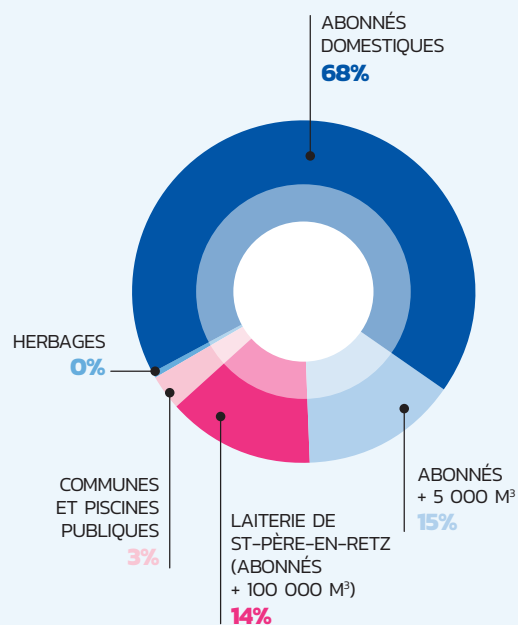
- des consommateurs

ABONNÉS

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2016	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2017
Corsept	968	982
Frossay	1 173	1 200
Paimboeuf	1 559	1 557
Saint-Brevin-les-Pins	9 562	9 697
Saint-Père-en-Retz	1 789	1 810
Saint-Viaud	979	1 028
TOTAL	16 030	16 274



> *Château d'eau La Hautière, 2 000 m³
Saint-Brevin-les-Pins, rénové en 2017*

PERFORMANCES
DU RÉSEAUCONSOMMATION
D'EAU POTABLE

ANNEXE 5

RÉGION DE GRANDLIEU

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



EN 2017

NOMBRE D'ABONNÉS

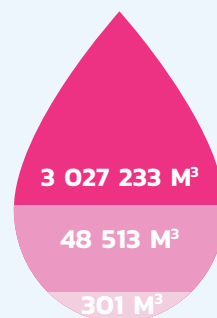
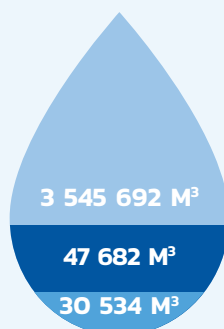
27 165

NOMBRE D'HABITANTS

68 743

KM DE RÉSEAU
HORS FEEDER

1 160

► Bilan hydraulique
du territoire :

Volumes introduits :

- par achat à un syndicat producteur adhérent
- par achat à des collectivités extérieures
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique'eau ou via le transport

Volumes à destination :

- des consommateurs
- des collectivités extérieures
- d'autres territoires d'atlantique'eau

ABONNÉS

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2016*	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2017
Aigrefeuille-sur-Maine	1 575	1 591
Corcoué-sur-Logne	1 131	1 162
Geneston	1 444	1 457
La Chevrolière	2 381	2 378
La Limouzinière	859	881
La Planche	1 050	1 070
Le Bignon	1 579	1 562
Legé	1 895	1 826
Montbert	1 196	1 170
Pont-Saint-Martin	2 457	2 574
Remouillé	804	776
Rocheservière	1 341	1 270
Saint-Aignan-de-Grandlieu (bout de réseau)	8	8
Saint-Colomban	1 210	1 200
Saint-Étienne-de-Mer-Morte	668	660
Saint-Lumine-de-Coutais	868	819
Saint-Philbert-de-Bouaine	1 290	1 216
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	3 519	3 397
Touvois	689	668
Vieillevigne	1 570	1 480
TOTAL	27 534	27 165

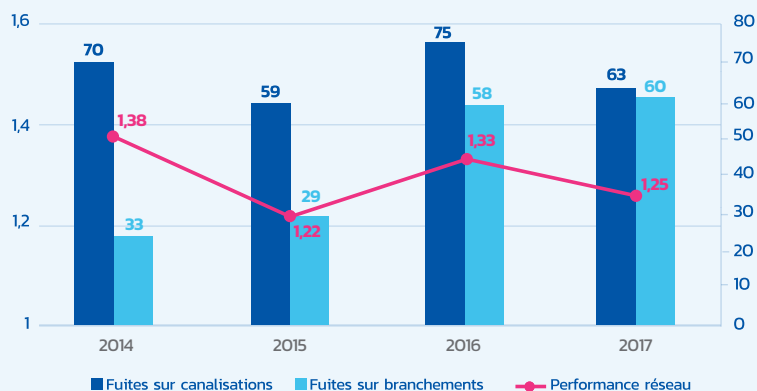
* Valeurs sur-estimées par l'exploitant du fait de doublons non supprimés



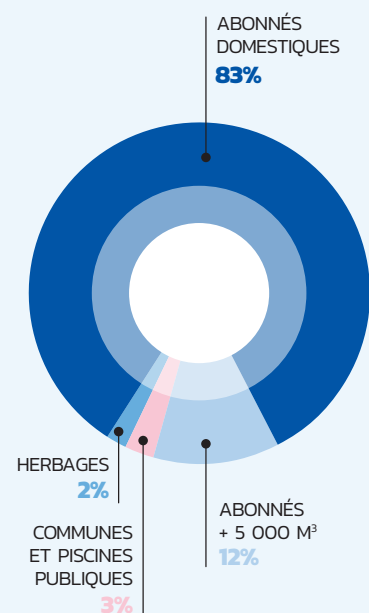
> Château d'eau du Butay à Montbert – 1 000 m³ – 2014

PERFORMANCES
DU RÉSEAU

Indice linéaire
des volumes non
comptés (m³/j/km)



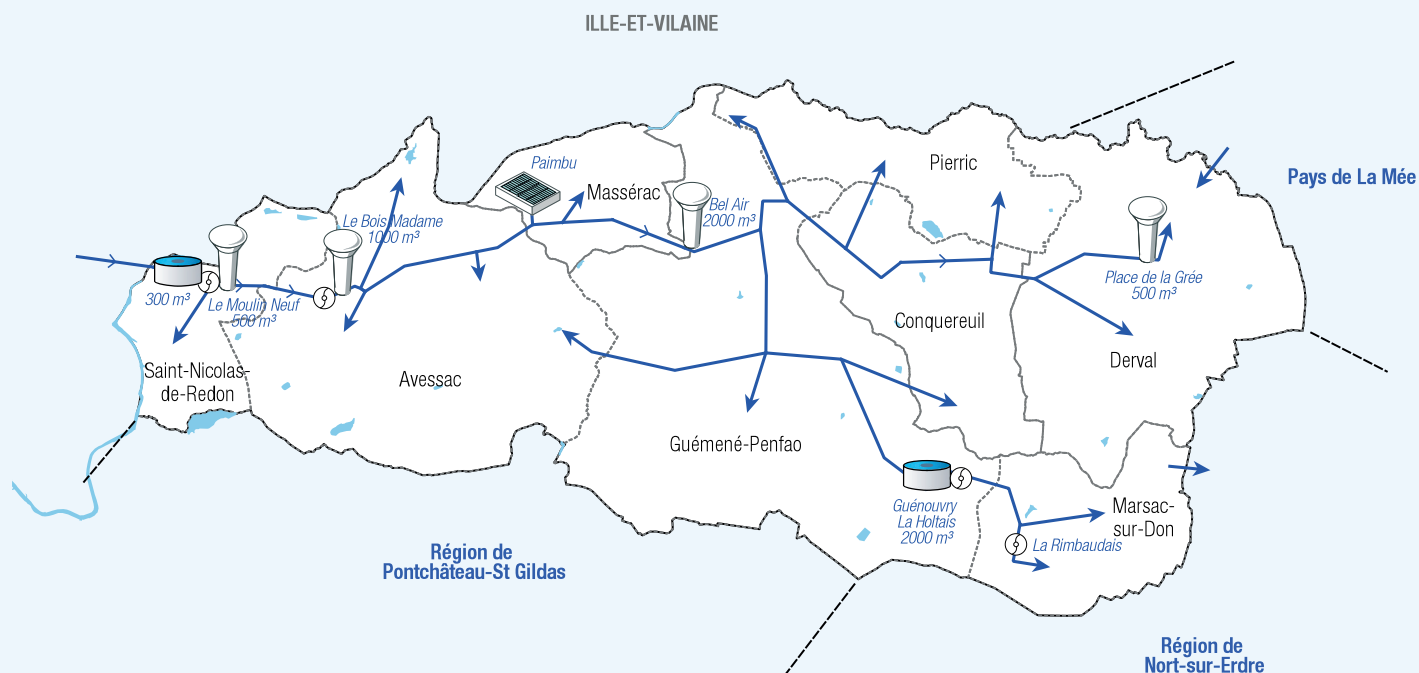
Nombre de fuites

CONSOMMATION
D'EAU POTABLE

ANNEXE 5

RÉGION DE GUÉMÉNÉ-PENFAO

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



EN 2017

NOMBRE D'ABONNÉS

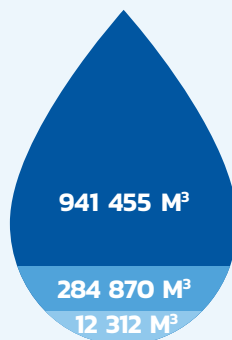
8 593

NOMBRE D'HABITANTS

19 370

KM DE RÉSEAU
HORS FEEDER

570

► Bilan hydraulique
du territoire :

Volumes introduits :

- par achat à un syndicat producteur adhérent
- par achat à des collectivités extérieures
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique ou via le transport

Volumes à destination :

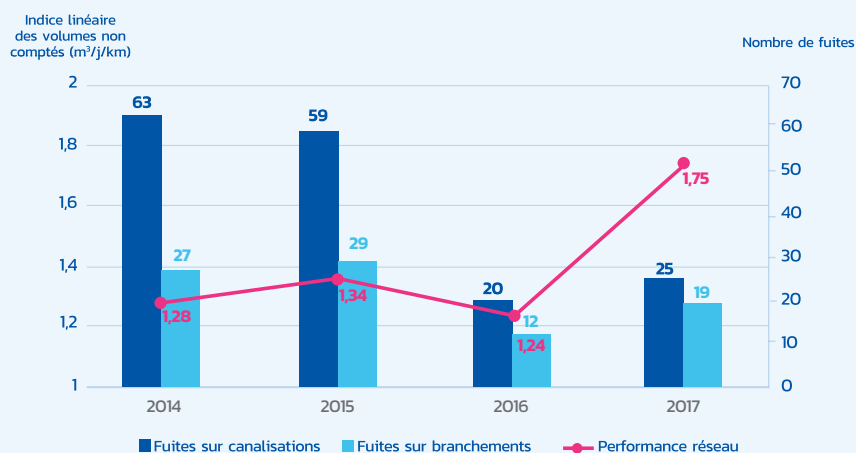
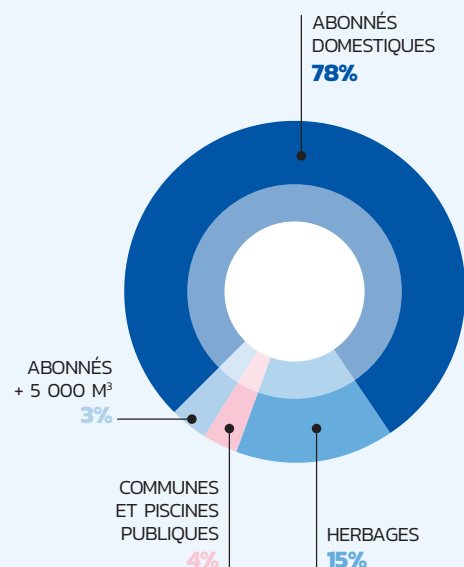
- des consommateurs

ABONNÉS

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2016	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2017
A vessac	1 023	1 022
Conquereuil	516	517
Derval	1 492	1 508
Guémené-Penfao	2 571	2 604
Marsac-sur-Don	698	698
Massérac	386	388
Pierric	481	494
Saint-Nicolas-de-Redon	1 339	1 362
TOTAL	8 506	8 593



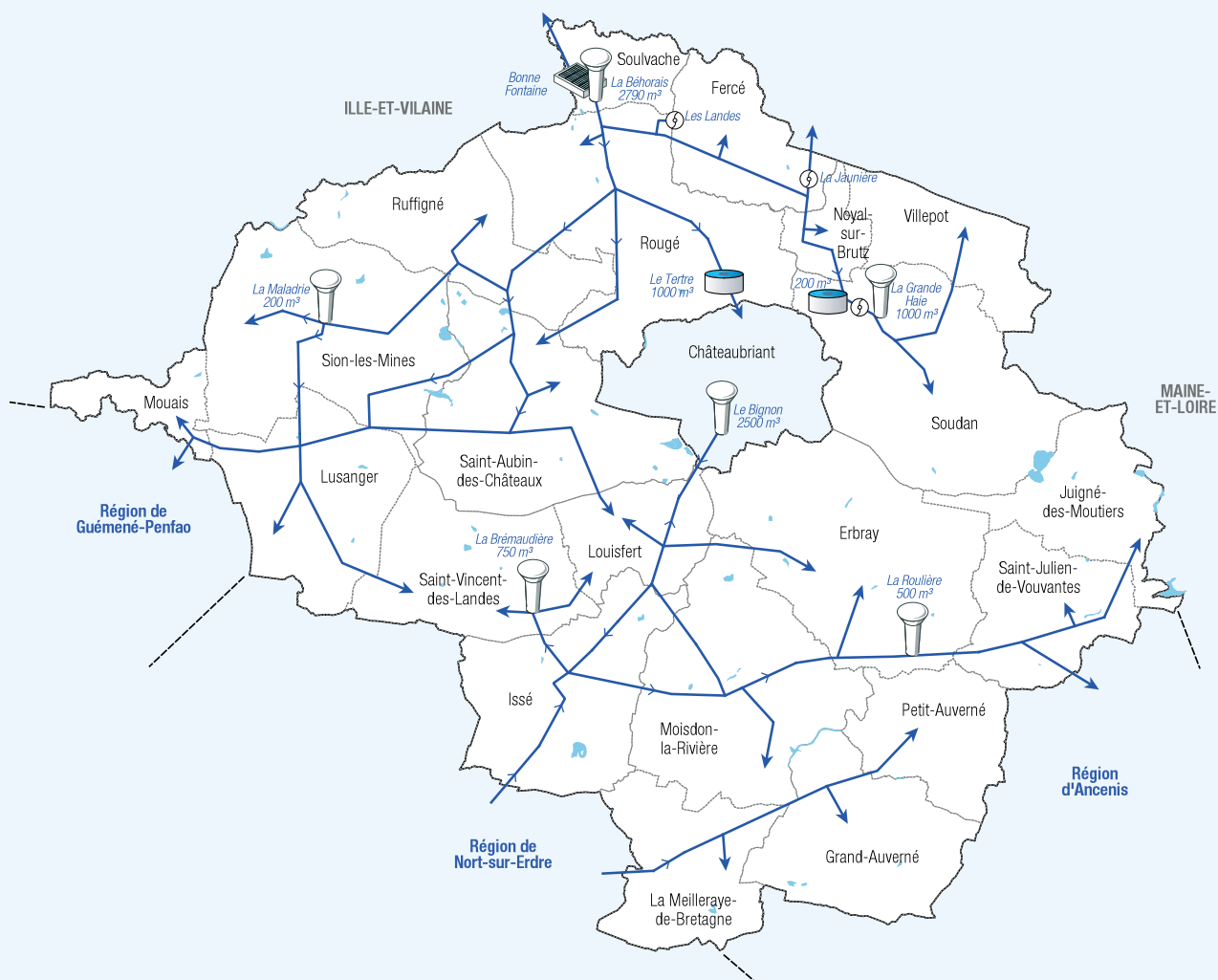
> *Château d'eau Le Moulin Neuf 500 m³,
rénové en 2017, Saint-Nicolas-de-Redon*

PERFORMANCES
DU RÉSEAUCONSOMMATION
D'EAU POTABLE

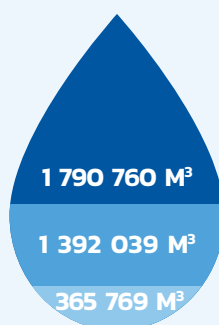
ANNEXE 5

PAYS DE LA MÉE

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



EN 2017

NOMBRE D'ABONNÉS
11 533NOMBRE D'HABITANTS
25 759KM DE RÉSEAU
HORS FEEDER
1 030► Bilan hydraulique
du territoire :

Volumes introduits :

- par achat à un syndicat producteur adhérent
- par achat à des collectivités extérieures
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique'eau ou via le transport

Volumes à destination :

- des consommateurs
- des collectivités extérieures
- d'autres territoires d'atlantique'eau

ABONNÉS

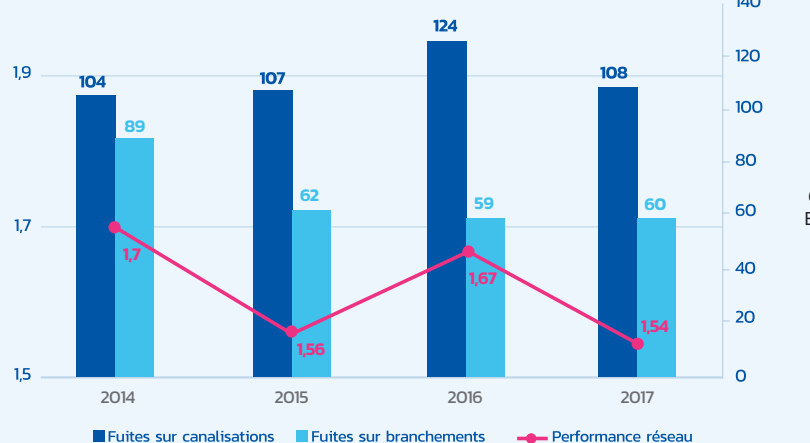
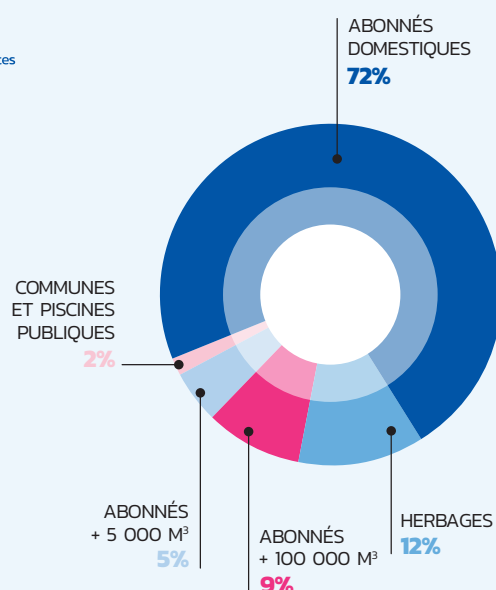
COMMUNES	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2016	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2017
Abbaretz (secteur Mée)	332	334
Erbray	1 203	1 224
Fercé	218	220
Grand-Auverné	359	356
Issé	827	827
Juigné-des-Moutiers	175	175
La Meilleraye-de-Bretagne	672	669
Louisfert	419	422
Lusanger	471	484
Moisdon-la-Rivière	908	908
Mouais	185	181
Noyal-sur-Brutz	230	232
Petit-Auverné	176	181
Rougé	960	969
Ruffigné	333	327
Saint-Aubin-des-Châteaux	744	753
Saint-Julien-de-Vouvantes	405	411
Saint-Vincent-des-Landes	627	639
Sion-les-Mines	854	858
Soudan	850	869
Soulvache	186	189
Villepot	301	305
TOTAL	11 435	11 533



> Bâche d'Abbaretz
2 000 m³, 2009

PERFORMANCES
DU RÉSEAU

Indice linéaire
des volumes non
comptés (m³/j/km)

CONSOMMATION
D'EAU POTABLE

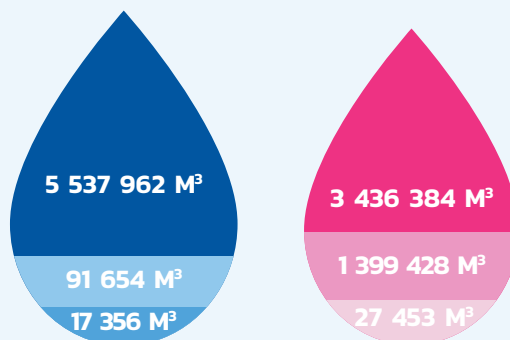
ANNEXE 5

RÉGION DE NORT-SUR-ERDRE

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



EN 2017

NOMBRE D'ABONNÉS
32 679NOMBRE D'HABITANTS
81 889KM DE RÉSEAU
HORS FEEDER
1 580► Bilan hydraulique
du territoire :

Volumes introduits :

- par achat à un syndicat producteur adhérent
- par achat à des collectivités extérieures
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique'eau ou via le transport

Volumes à destination :

- des consommateurs
- des collectivités extérieures
- d'autres territoires d'atlantique'eau

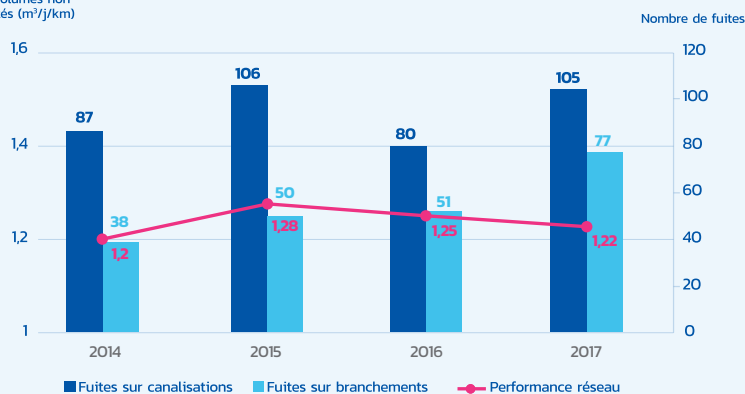
ABONNÉS

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2016*	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2017
Abbaretz (secteur Nort)	570	557
Blain	4 317	4 395
Casson	844	863
Grandchamps-des-Fontaines	2 240	2 259
Héric	2 228	2 265
Jans	600	568
Joué-sur-Erdre	1 114	1 083
La Chevallerais	551	543
La Grignonais	659	639
Le Gâvre	801	786
Les Touches	911	892
Ligné	1 887	1 856
Nort-sur-Erdre	3 794	3 715
Notre-Dame-des-Landes	863	830
Nozay	1 902	1 922
Petit-Mars	1 399	1 373
Puceul	479	488
Saffré	1 569	1 469
Saint-Mars-du-Désert	1 863	1 821
Sucé-sur-Erdre	2 884	2 806
Trans-sur-Erdre	404	377
Treffieux	410	383
Vay	853	789
TOTAL	33 142	32 679

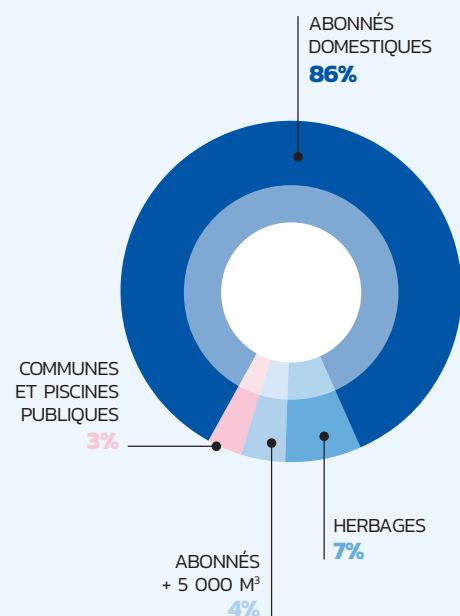
* Valeurs sur-estimées par l'exploitant du fait de doublons non supprimés

PERFORMANCES
DU RÉSEAU

Indice linéaire
des volumes non
comptés (m³/j/km)



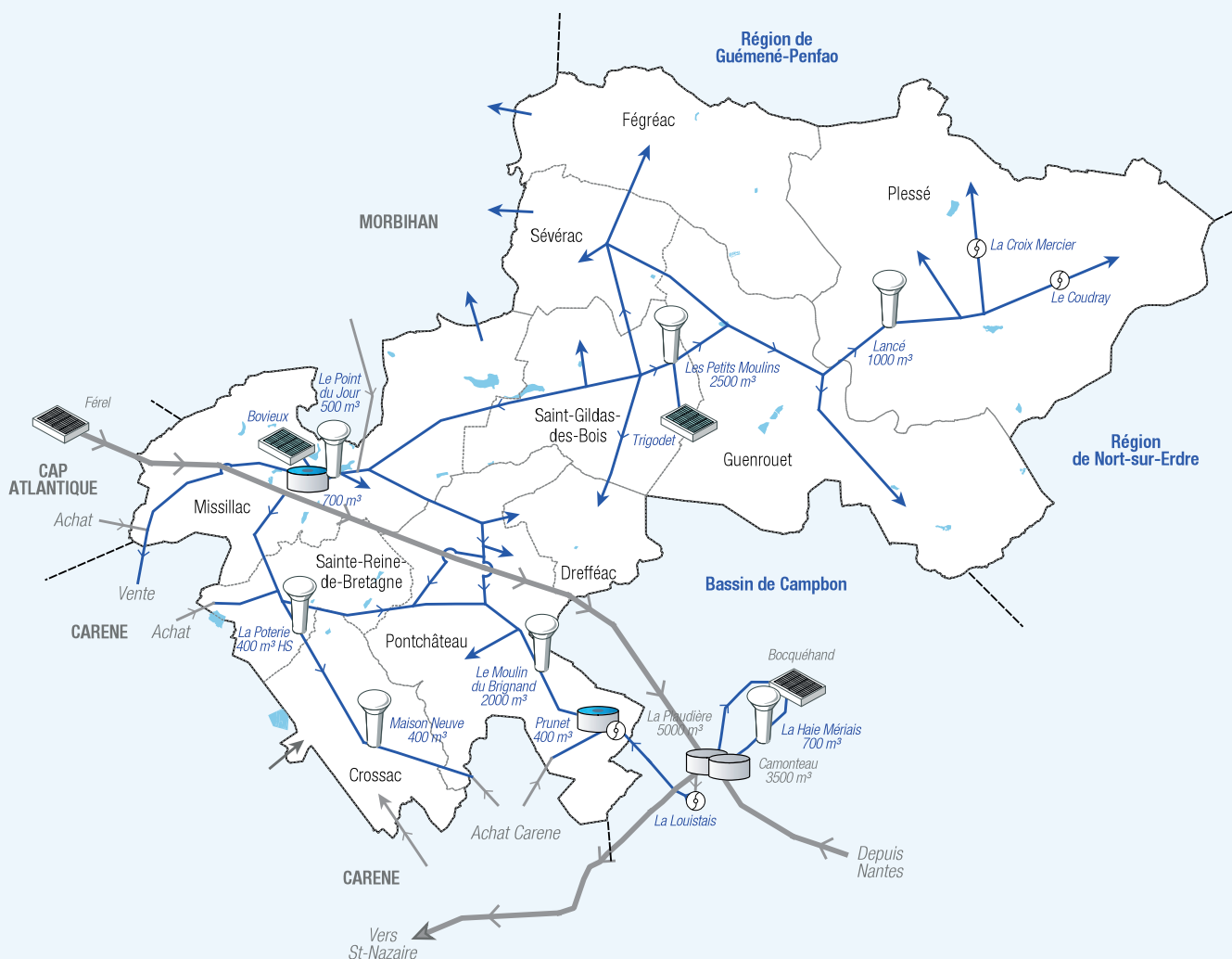
> Château d'eau de La Goulière.
2 500 m³, Saint-Mars-du-Désert.
2012

CONSOMMATION
D'EAU POTABLE

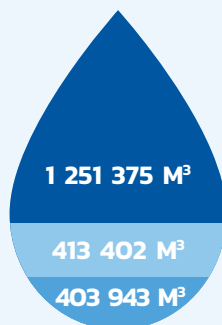
ANNEXE 5

RÉGION DE PONT-CHÂTEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



EN 2017

NOMBRE D'ABONNÉS
17 180NOMBRE D'HABITANTS
40 455KM DE RÉSEAU
HORS FEEDER
720► Bilan hydraulique
du territoire :

Volumes introduits :

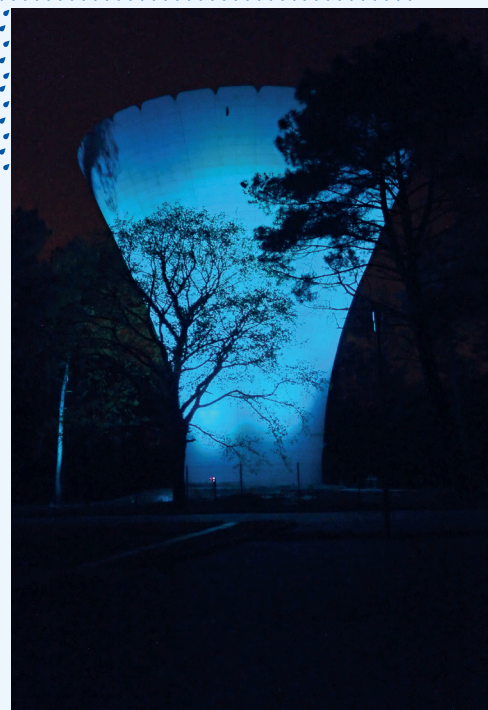
- par achat à un syndicat producteur adhérent
- par achat à des collectivités extérieures
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique ou via le transport

Volumes à destination :

- des consommateurs
- des collectivités extérieures

ABONNÉS

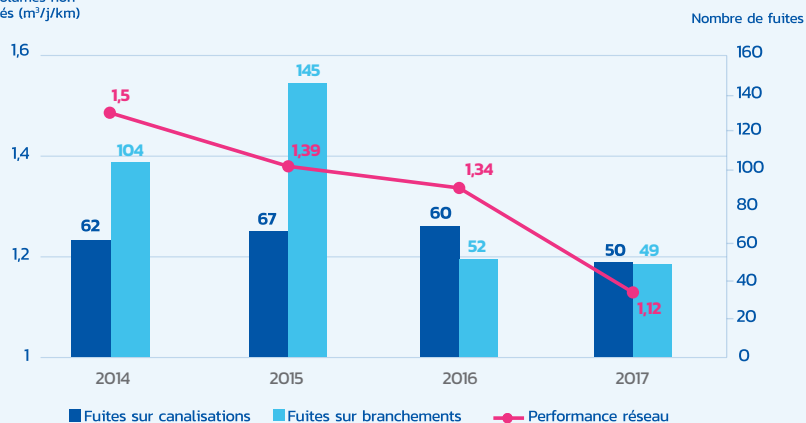
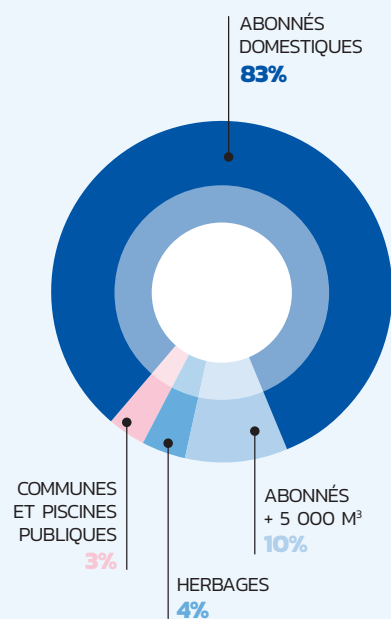
COMMUNES	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2016	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2017
Crossac	2 016	1268
Drefféac	1250	910
Fégréac	907	491
Guenrouet	495	1657
Missillac	1654	2333
Plessé	2302	2343
Pontchâteau	2314	4796
Sainte-Reine-de-Bretagne	4699	1008
Saint-Gildas-des-Bois	996	1537
Sévérac	1531	837
TOTAL	16 981	17 180



> *Château d'eau Les Petits-Moulins,
2 700 m³ Saint-Gildas-des-Bois,
éclairé de nuit*

PERFORMANCES
DU RÉSEAU

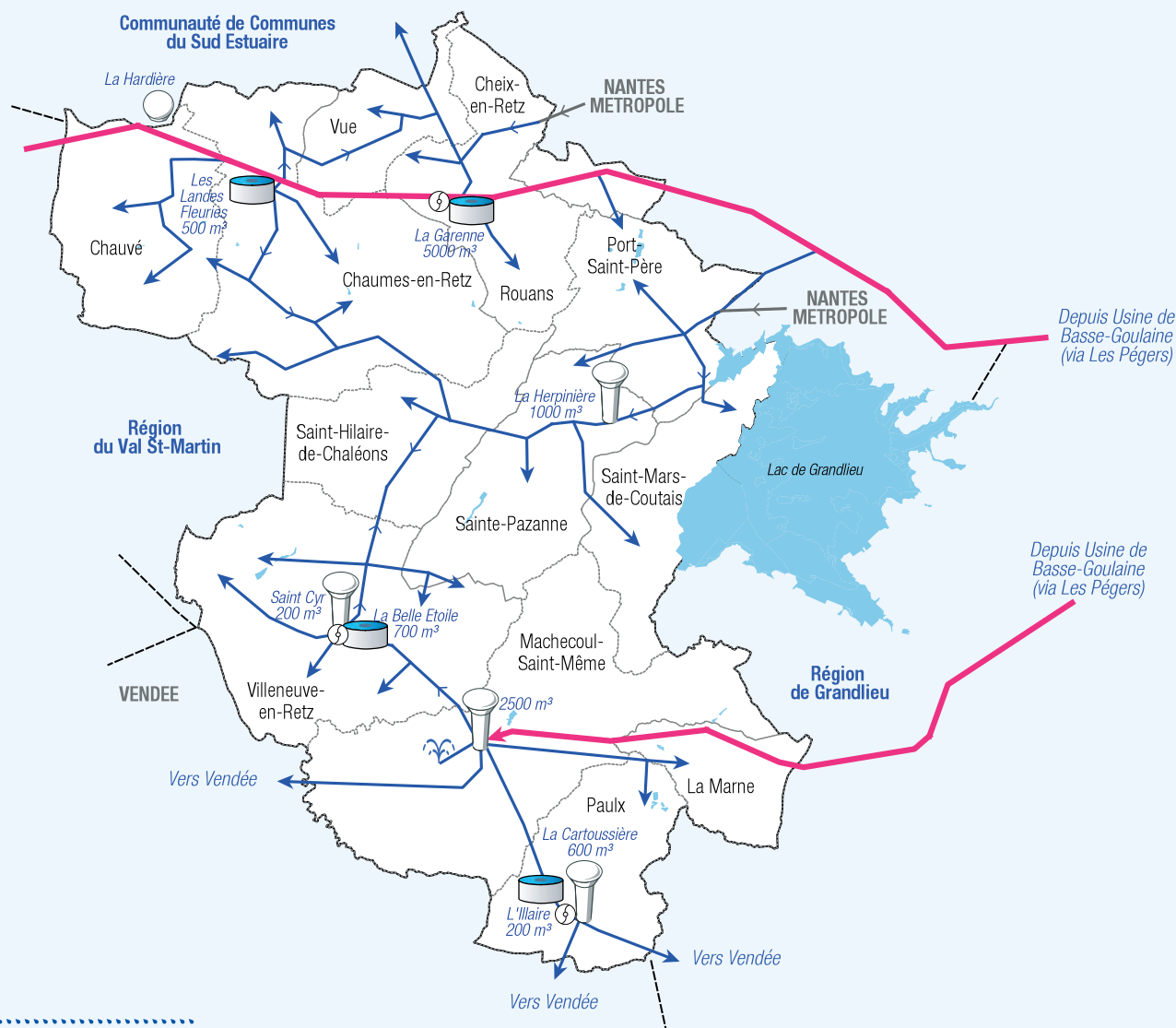
Indice linéaire
des volumes non
comptés (m³/j/km)

CONSOMMATION
D'EAU POTABLE

ANNEXE 5

PAYS DE RETZ

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



EN 2017

NOMBRE D'ABONNÉS

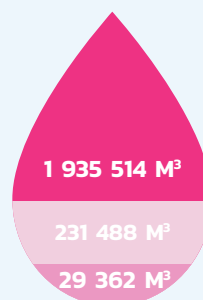
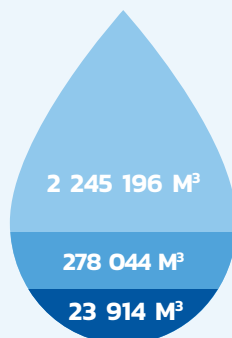
18 590

NOMBRE D'HABITANTS

45 744

KM DE RÉSEAU
HORS FEEDER

940

► Bilan hydraulique
du territoire :

Volumes introduits :

- par achat à un syndicat producteur adhérent
- par achat à des collectivités extérieures
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique'eau ou via le transport

Volumes à destination :

- des consommateurs
- des collectivités extérieures
- d'autres territoires d'atlantique'eau

ABONNÉS

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2016*	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2017
Chaumes-en-Retz	2 788	2 845
Chauvé	1 186	1 175
Cheix-en-Retz	411	414
La Marne	579	625
Le Pellerin (bout de réseau)	16	15
Machecoul-Saint-Même	3 329	3 306
Paulx	790	772
Port-Saint-Père	1 171	1 135
Rouans	1 169	1 122
Sainte-Pazanne	2 649	2 605
Saint-Hilaire-de-Chaléons	897	869
Saint-Mars-de-Coutais	927	953
Villeneuve-en-Retz	2 157	2 121
Vue	653	633
TOTAL	18 722	18 590

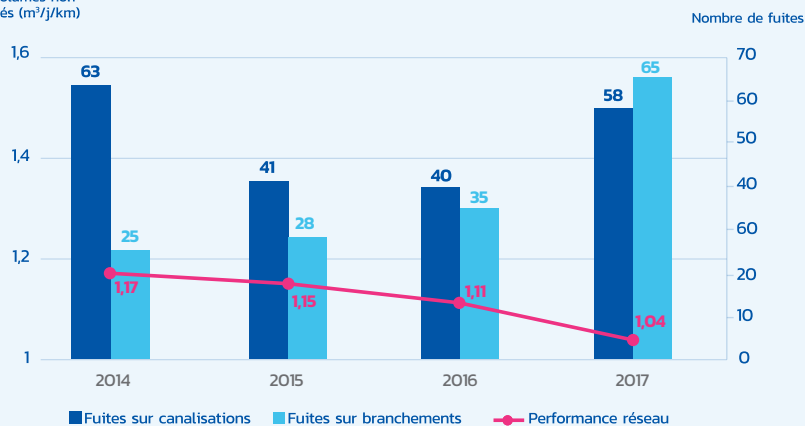
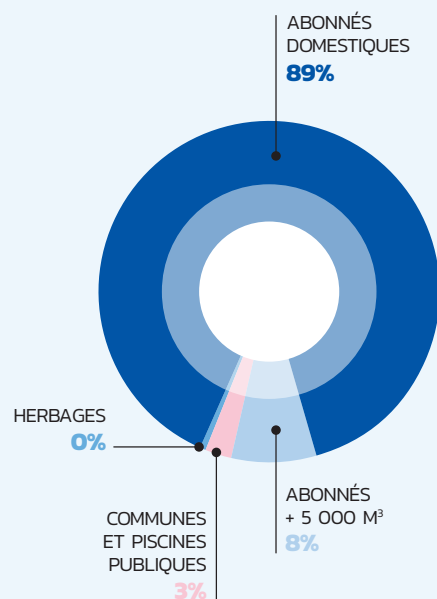
* Valeurs sur-estimées par l'exploitant du fait de doublons non supprimés



> Château d'eau de la Belle étoile
700 m³, Villeneuve-en-Retz
(St Cyr), rénové en 2016.

PERFORMANCES
DU RÉSEAU

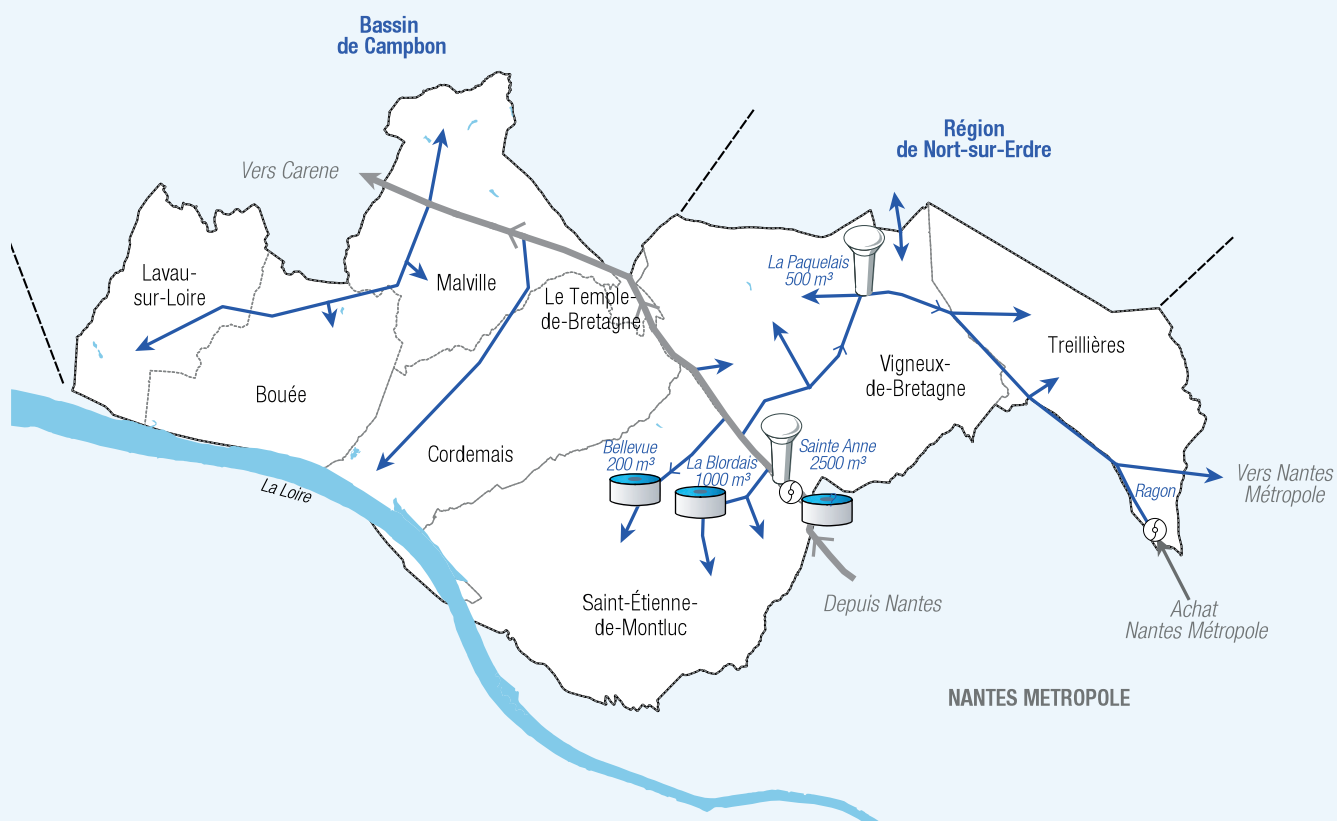
Indice linéaire
des volumes non
comptés (m³/j/km)

CONSOMMATION
D'EAU POTABLE

ANNEXE 5

SILLON DE BRETAGNE

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



EN 2017

NOMBRE D'ABONNÉS

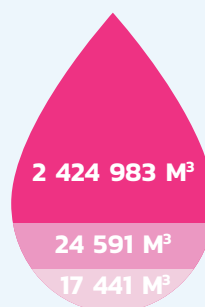
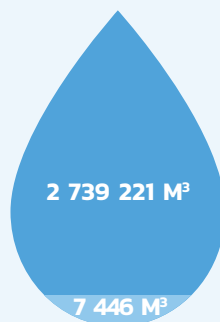
13 774

NOMBRE D'HABITANTS

32 888

KM DE RÉSEAU
HORS FEEDER

570

► Bilan hydraulique
du territoire :

Volumes introduits :

- par achat à des collectivités extérieures
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique-eau ou via le transport

Volumes à destination :

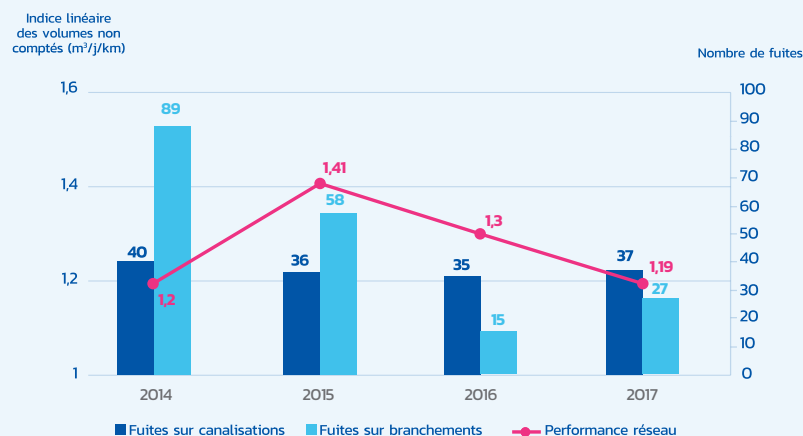
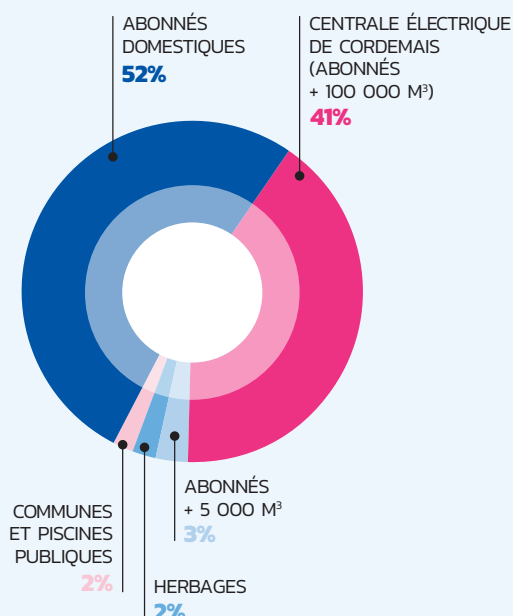
- des consommateurs
- des collectivités extérieures
- d'autres territoires d'atlantique-eau

ABONNÉS

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2016	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2017
Bouée	403	420
Cordemais	1467	1484
Lavau-sur-Loire	350	351
Le Temple-de-Bretagne	760	775
Malville	1440	1489
Saint-Étienne-de-Montluc	3029	3119
Treillières	3566	3683
Vigneux-de-Bretagne	2405	2453
TOTAL	13 420	13 774



> *Château d'eau La Paquelais à
Vigneux-de-Bretagne – 500 m³ – 2017*

PERFORMANCES
DU RÉSEAUCONSOMMATION
D'EAU POTABLE

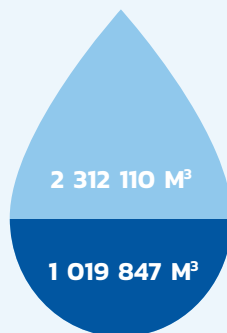
ANNEXE 5

RÉGION DU VAL SAINT-MARTIN

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



EN 2017

NOMBRE D'ABONNÉS
27 865NOMBRE D'HABITANTS
29 871KM DE RÉSEAU
HORS FEEDER
580► Bilan hydraulique
du territoire :

Volumes introduits :

- par achat à un syndicat producteur adhérent
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique-eau ou via le transport

Volumes à destination :

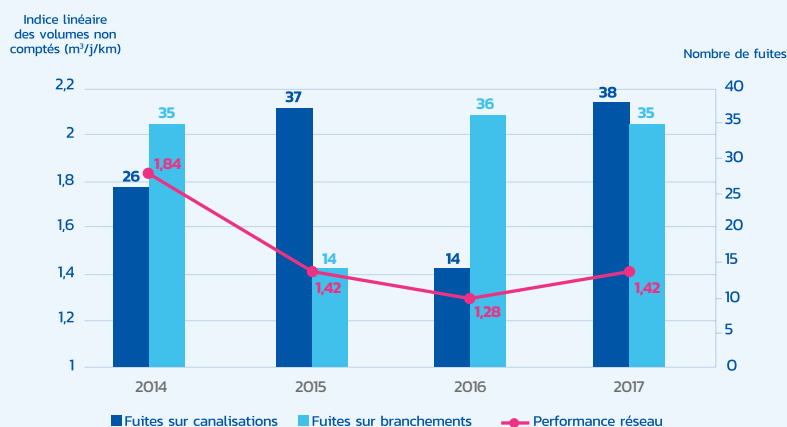
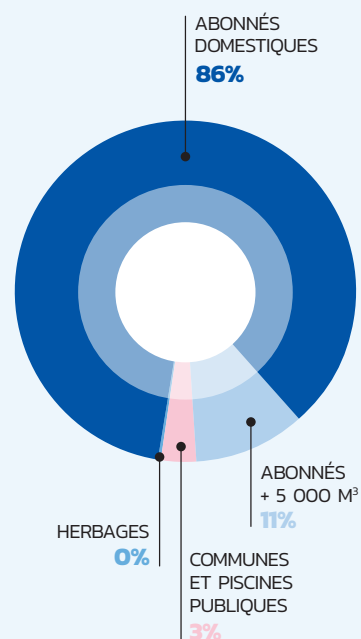
- des consommateurs
- d'autres territoires d'atlantique-eau

ABONNÉS

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2016	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2017
La Bernerie-en-Retz	3212	3287
La Plaine-sur-Mer	4039	4105
Les Moutiers-en-Retz	1537	1581
Pornic	11343	11665
Préfailles	2028	2047
Saint-Michel-Chef-Chef	5072	5180
TOTAL	27 231	27 865



> Château d'eau de Rogère.
1000 m³, La Bernerie-en-Retz,
rénové en 2016

PERFORMANCES
DU RÉSEAUCONSOMMATION
D'EAU POTABLE

ANNEXE 5

RÉGION DU VIGNOBLE

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



EN 2017

NOMBRE D'ABONNÉS

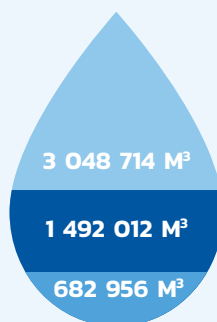
32 634

NOMBRE D'HABITANTS

80 291

KM DE RÉSEAU
HORS FEEDER

1 170

► Bilan hydraulique
du territoire :

Volumes introduits :

- par achat à un syndicat producteur adhérent
- par achat à des collectivités extérieures
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique-eau ou via le transport

Volumes à destination :

- des consommateurs
- des collectivités extérieures
- d'autres territoires d'atlantique-eau

ABONNÉS

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2016*	NOMBRE D'ABONNÉS EN 2017
Château-Thébaud	1 218	1 264
Divatte-sur-Loire	2 964	2 971
Gétigné	1 614	1 602
Gorges	1 765	1 807
Haute-Goulaine	2 362	2 399
La Boissière-du-Doré	388	388
La Chapelle-Heulin	1 251	1 258
La Haie-Fouassière	1 952	1 928
La Regrippière	607	599
La Remaudière	472	460
Le Landreau	11 83	1 173
Le Loroux-Bottereau	3 547	3 417
Le Pallet	1 374	1 359
Maisdon-sur-Sèvre	1 231	1 206
Monnières	924	919
Mouzillon	1 107	1 122
Saint-Fiacre-sur-Maine	545	531
Saint-Hilaire-de-Clisson	882	882
Saint-Julien-de-Concelles	2 972	2 908
Saint-Lumine-de-Clisson	849	812
Vallet	3 751	3 629
Vertou (bout de réseau)	20	14
TOTAL	32 958	32 634

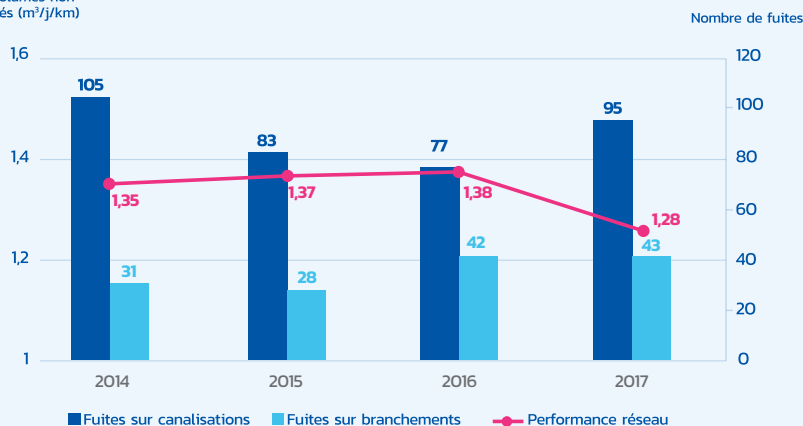
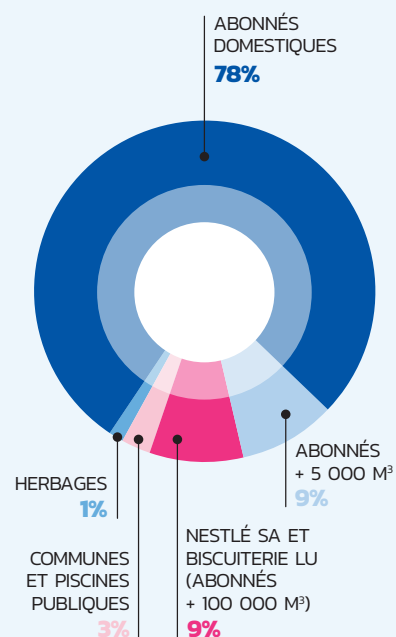
* Valeurs sur-estimées par l'exploitant du fait de doublons non supprimés



> [Château d'eau](#)
[La Chaloussière, 500m³](#)
[Vallet, 2008](#)

PERFORMANCES
DU RÉSEAU

Indice linéaire
des volumes non
comptés (m³/j/km)

CONSOMMATION
D'EAU POTABLE

NOTE D'INFORMATION AUX MAIRES

Rapport annuel du maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement
(loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement)

Édition mars 2018
CHIFFRES 2017

L'article 161 de la loi modifie l'article L.2224-5 du CGCT, lequel impose au maire de joindre à son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

L'agence de l'eau vous informe



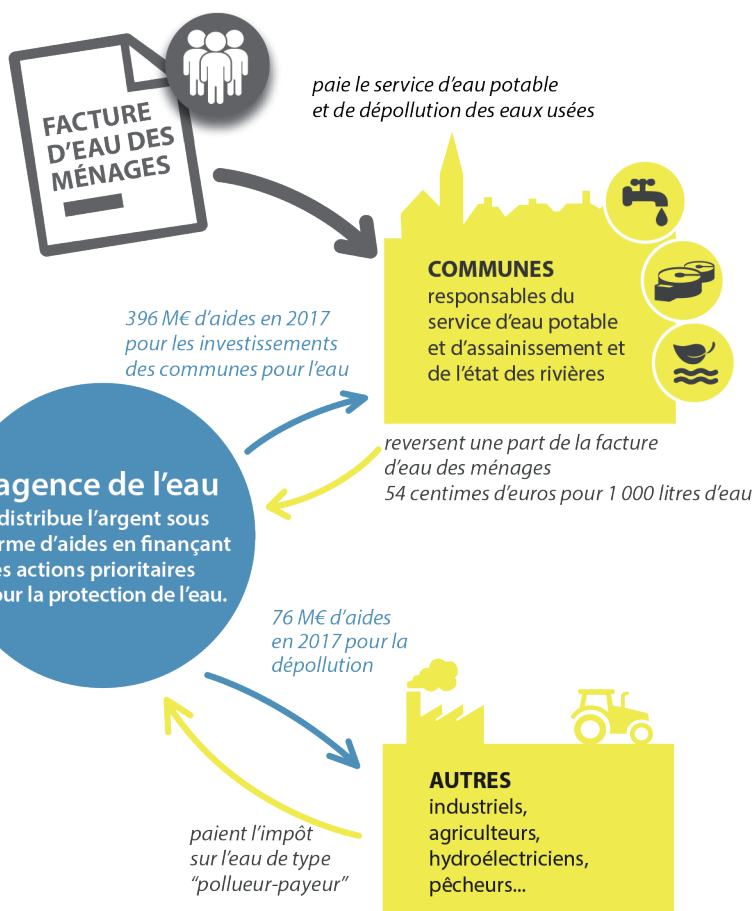
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 3,97 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 476 euros par an et une mensualité de 40 euros en moyenne (estimation Loire-Bretagne d'après SISPEA).

La redevance de l'agence de l'eau représente en moyenne 13,5 % du montant de la facture d'eau.

Ses autres composantes sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation ; 42 %)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées (38 %)
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Suivez l'actualité

de l'agence de l'eau Loire-Bretagne :

agence.eau-loire-bretagne.fr   
& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES 2017 ?

L'impact des redevances de l'agence de l'eau est en moyenne de l'ordre de 13,5 % du prix du m³ d'eau sur l'ensemble du bassin.

En 2017, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à 359 millions d'euros dont 285 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2017 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



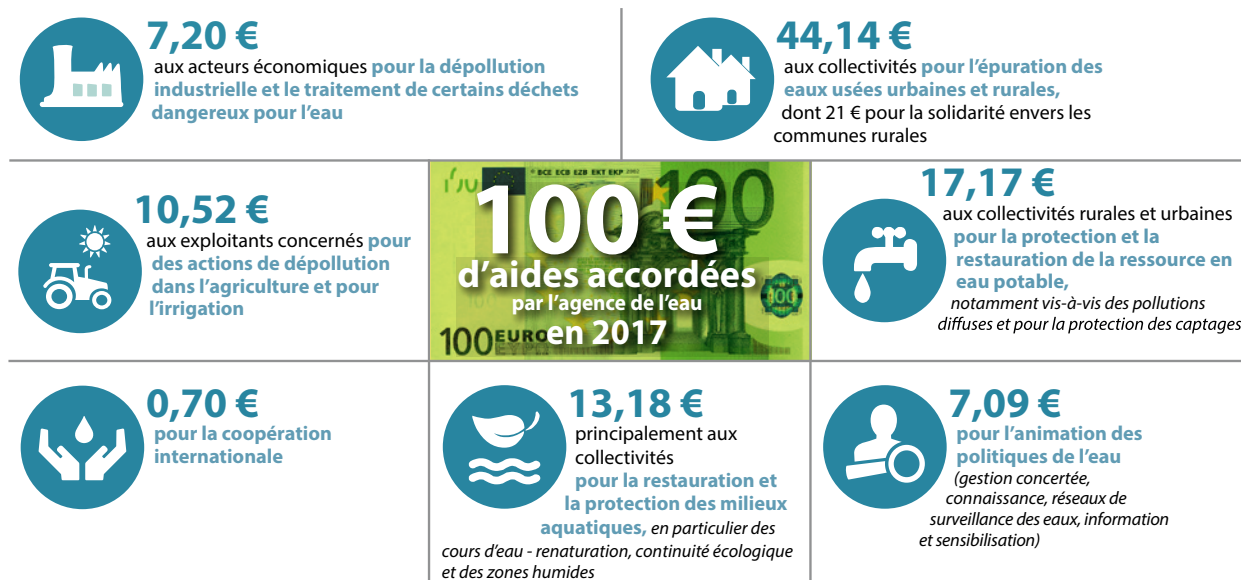
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, avances) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2017 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides programmées en 2017) source agence de l'eau Loire-Bretagne



ACTIONS AIDÉES

PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2017

Pour réduire les sources de pollution

- 8 000 artisans bénéficient d'une aide pour la collecte et l'élimination des pollutions toxiques
- 4 600 exploitants agriculteurs bénéficient d'un diagnostic individuel ou d'un accompagnement pour réduire les pollutions
- l'agence de l'eau accompagne 662 communes, groupements de communes ou 73 syndicats dans leur démarche « zéro phyto »

Pour dépolluer les eaux

- les stations d'épuration urbaines sont conformes aux normes européennes, une conformité à maintenir !
- 1 119 actions financées pour créer ou étendre les réseaux d'assainissement, améliorer le fonctionnement des réseaux
- 1 361 projets soutenus pour l'amélioration des réseaux d'eaux usées et aux stations d'épuration, dont 661 concernent l'amélioration des stations d'épuration et le traitement des boues

Pour restaurer et préserver les cours d'eau et les zones humides

- 1 367 km de cours d'eau sont restaurés et 1 986 sont entretenus pour retrouver un fonctionnement naturel et leur permettre de jouer un rôle dans l'amélioration de la qualité de l'eau.
- 281 ouvrages qui barraient les cours d'eau sont effacés ou aménagés pour restaurer la circulation de l'eau, des poissons et des sédiments
- 5 163 hectares de zones humides sont restaurés et 930 sont acquis pour être protégés

Pour préserver les ressources

- 153 captages prioritaires bénéficient d'un programme d'actions pour préserver la qualité de leur eau
- l'agence de l'eau finance 254 actions de réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable

Pour préserver le littoral

- depuis 2013, 164 contrats ont été conclus avec les acteurs du littoral pour préserver les usages sensibles tels que la baignade, la pêche à pied, la conchyliculture et réduire les pollutions portuaires

Pour renforcer la concertation et la cohérence des actions

- l'agence de l'eau soutient 55 démarches de Sage (schémas d'aménagement et de gestion des eaux) définies par une commission locale de l'eau, ils planifient la gestion de l'eau en conformité avec le Sdage (le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) ; ils couvrent 82 % du territoire
- elle accompagne 373 opérations territoriales pour restaurer les milieux aquatiques, réduire les pollutions diffuses, maîtriser les prélèvements d'eau et prévenir les déficits, elles couvrent 80 % du bassin
- des conventions de partenariat sont signées avec 25 départements pour faire converger les actions et les financements

Pour une gestion solidaire des eaux

- solidarité avec les communes rurales : en 2017 l'agence de l'eau leur apporte 159,5 millions d'euros pour leurs projets pour l'épuration et l'eau potable, dont 76 au titre du programme « solidarité urbain-rural »
- solidarité avec les pays en développement : l'agence de l'eau entretient depuis plusieurs années des relations suivies avec le Brésil, en Afrique avec le Burkina Faso et le Ghana, et en Asie avec la Birmanie, le Laos et le Cambodge. Pour faciliter l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'agence soutient 60 projets de coopération décentralisée qui bénéficient à 360 00 habitants.

Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale,

- en privilégiant l'action préventive,
- en aidant les projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs et en facilitant la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (**Sdage**).

Les **six agences de l'eau françaises** sont des **établissements publics du ministère chargé du développement durable**. Elles regroupent **1 700 collaborateurs** et ont pour mission de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.

Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45 - Fax : 02 96 33 62 42
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr

Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 73 25
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Maine-Loire-Océan

→ Site de Nantes (dépt. 44 • 49 • 85)
1 rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00 - Fax : 02 40 73 39 93
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
→ Site du Mans (dépt. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)
17 rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18 - Fax : 02 43 86 96 11
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goëlette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82 - Fax : 05 49 38 09 81
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud • CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10 - Fax : 04 73 93 54 62
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr

La carte d'identité du bassin Loire-Bretagne

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin. Il concerne plus de 7 000 communes, 36 départements en tout ou partie et 8 régions et près de 13 millions d'habitants.

Il est caractérisé par :

- sa grande façade littorale, avec 2 600 km de côtes et de nombreuses activités liées à la mer : activités portuaires, pêche, conchyliculture, baignade et pêche à pied
- la Loire et ses 1 012 km de long au régime très contrasté, et 135 000 km de cours d'eau
- la présence de nappes souterraines importantes mais très sollicitées dans la partie centrale et ouest du bassin
- la présence de nombreuses zones humides, depuis les tourbières d'altitude jusqu'aux marais rétro-littoraux
- une empreinte rurale marquée et une activité agricole et agro-alimentaire prépondérante

Le comité de bassin Loire-Bretagne est composé de 190 membres qui représentent les collectivités locales (76), les usagers économiques et les associations de protection de l'environnement, de la défense des consommateurs et de pêche (76) et les services de l'État (38).

L'agence de l'eau est présente sur le terrain avec cinq délégations situées à Clermont, Orléans, Poitiers, Nantes-Le Mans et Saint-Brieuc.

La qualité des rivières sur smartphone et tablette

Toutes les données sur la qualité des eaux des rivières peuvent être consultées depuis un smartphone et une tablette sur le terrain.

QUELS POISSONS PEUPLENT NOS RIVIÈRES ?



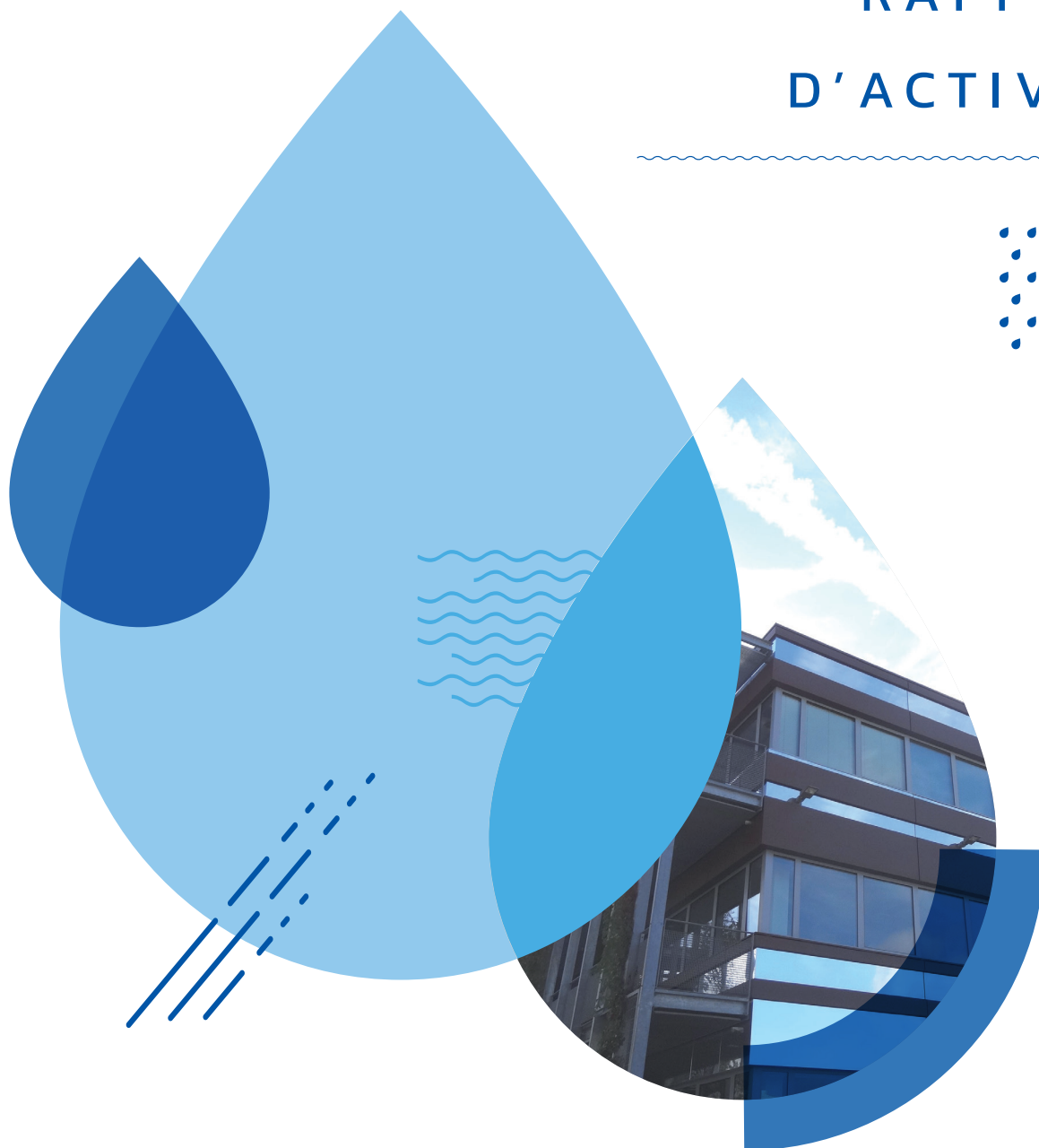
Téléchargez l'application gratuitement
L'application "Qualité des rivières" est disponible sur iOS et Android.

LES
AGENCES
DE L'EAU
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



2017

RAPPORT
D'ACTIVITÉ



LES ACTIVITÉS DES ASSEMBLÉES

Réunions atlantic'eau

- Comité syndical :
4 réunions – 60 délibérations
- Bureau syndical :
10 réunions – 33 décisions
- Commissions territoriales :
35 réunions

Réunions des collectivités adhérentes

- Comités syndicaux :
27 réunions – 134 délibérations
- Bureaux syndicaux :
4 réunions – 1 décision.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU COMITÉ SYNDICAL

AFFAIRES GÉNÉRALES

Délégation de compétences du comité syndical au Président « Décision de recours à l'emprunt et gestion de la dette » (03 février 2017).

Modification des délégations de compétences du comité syndical au Bureau et au Président (ressources humaines) (07 juillet 2017).

STATUTS

Approbation de la convention portant sur les conditions juridiques et financières du transfert des compétences « transport/distribution » par la commune de Savenay à atlantic'eau, au 1^{er} janvier 2017 (31 mars 2017).

COMPÉTENCES

- Adoption du principe de délégation de service public du service de distribution d'eau potable du Bassin de Campbon, de la Communauté de Communes du Sud Estuaire et de la Région de Guémené-Penfao.

- Adoption du principe de délégation de service public du service de transport d'eau potable : Sud Loire (31 mars 2017).
- Approbation du rapport d'activités 2016 (07 juillet 2017).
- Approbation du rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (07 juillet 2017).
- Approbation des rapports d'activités des délégataires et des prestataires de service 2016 (07 juillet 2017).
- Politique vis-à-vis de l'implantation d'antennes sur réservoirs (07 juillet 2017).
- Avenants n°2 et n°3 au contrat de délégation du service public de distribution et de production d'eau potable de la région de Nort-sur-Erdre (07 juillet et 10 novembre 2017).
- Approbation du choix du délégataire pour l'exploitation du service de distribution d'eau potable du territoire de la Communauté de Communes du Sud Estuaire, du Bassin de Campbon et de la Région de Guémené-Penfao (10 novembre 2017).
- Approbation du choix du délégataire pour l'exploitation du service de transport d'eau potable Sud Loire (10 novembre 2017).
- Approbation d'avenants aux contrats d'exploitation du service d'alimentation en eau potable des territoires du Vignoble, du Pays de Retz, de Grandlieu, du Sillon de Bretagne, de Savenay, du Bassin de Campbon, de la Région de Guémené-Penfao, de Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois, de la CCSE et du Pays de la Mée (10 novembre 2017).
- Vote des tarifs 2018 de vente d'eau aux abonnés (10 novembre 2017).
- Approbation du schéma de distribution d'eau potable (10 novembre 2017).
- Modification des règles de financement des travaux de desserte en eau (10 novembre 2017).

BUDGET

- Vote du budget primitif 2017 (03 février 2017)
- Vote du compte administratif 2016 (31 mars 2017)
- Présentation du bilan des actions entreprises par atlantic'eau suite aux observations reçues par la Chambre Régionale des Comptes dans son Rapport d'observations définitives (31 mars 2017)

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Conformément au Code général des collectivités territoriales, le comité syndical d'atlantic'eau a mis en place le 4 juillet 2014 la commission consultative des services publics locaux. Elle a pour vocation d'associer les usagers à la gestion du service d'eau potable, et se réunit notamment pour examiner le rapport sur le prix de l'eau, les rapports des délégataires de service public et le règlement de service.

Elle est composée :

- du président d'atlantic'eau et du vice-président en charge des relations avec les usagers, 3 délégués titulaires et 2 délégués suppléants,
- d'un représentant des associations locales UFC-Que choisir, Union départementale des associations familiales de Loire-Atlantique (Udaf), et Consommation, logement et cadre de vie (CLCV).

En 2017, la commission s'est réunie deux fois :

Réunion du 02 février 2017

- Information sur le tarif de vente d'eau 2017.
- Choix du mode de gestion sur les territoires du bassin de Campbon, de la région de Guémené-Penfao et la CCSE pour la distribution et du contrat Transport Sud-Loire.

Réunion du 21 septembre 2017

- Rapport 2016 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau potable.
- Actualité sur les impayés.
- Protection de la ressource en eau : périmètres de protection et captages Grenelle.
- Nouvelle politique antennes d'atlantic'eau.

L'ORGANISATION DES SERVICES

Au 1^{er} janvier 2017, atlantic'eau comptait 26 agents sur des postes permanents (dont 2 agents contractuels) pour 25 équivalents temps plein, ainsi qu'1 agent sur un poste non permanent (accroissement temporaire d'activité), 2 agents sur un remplacement et un intérim.

Au 1^{er} janvier 2018, atlantic'eau compte 27 agents sur des postes permanents (dont 5 agents contractuels) pour 26,4 équivalents temps plein, ainsi qu'1 agent sur un poste non permanent (accroissement temporaire d'activité) et 1 agent sur un remplacement.

En 2017, au total les agents ont bénéficié de 63 journées de formations.

Des arrivées

Jean-Renaud Vuathier est le nouvel hydrogéologue du service Gestion de la Ressource en eau, Sandrine Chapelais a intégré le service Marchés Publics comme adjointe. Coline Méténier a rejoint le service Gestion du Patrimoine en qualité de chargée d'opérations en eau potable.

► *Organigramme simplifié*



LES ACTIVITÉS DES SERVICES

La dématérialisation se généralise

Conformément à la réglementation et au travail initié en 2016, les chaînes comptables et budgétaires ainsi que certaines factures sont désormais dématérialisées.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2017, sont transmis aux autorités compétentes, comme le Centre des Finances Publiques, la Préfecture, autres collectivités etc..., par flux informatiques :

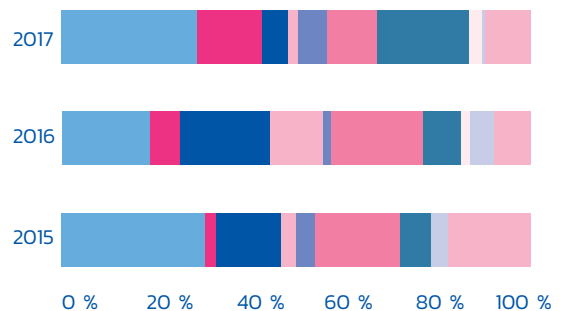
- Les budgets votés par les collectivités,
- Les pièces comptables d'atlantic'eau et de ses collectivités adhérentes,
- Les bordereaux de paiements et de recouvrements signés électroniquement par les Présidents des collectivités (hormis la C.C. du Sud-Estuaire).
- Les factures émises par atlantic'eau et ses collectivités adhérentes à l'encontre d'autres entités publiques.
- Atlantic'eau et ses collectivités adhérentes reçoivent également de façon dématérialisée les factures de certaines entreprises (l'obligation s'échelonnant entre 2017 et 2020 suivant leur taille).

COÛT ANNUEL DES LOCAUX:

- Coût annuel des locaux (acquisition) : 199 701,27 €
- Charges locatives et copropriété : 19 098,52 €
- Électricité : 2 536,31 €
- Frais de nettoyage des locaux : 10 758,70 €
- Fournitures d'entretien : 518,31 €
- Taxes foncières : 26 863 €

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Activité "partenariale" du service :

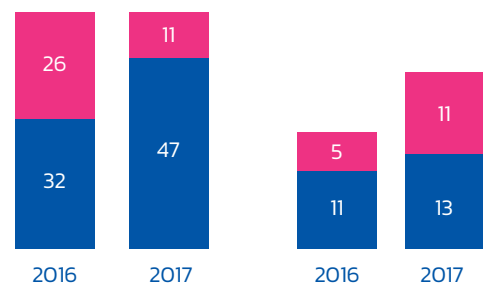


- Réunions de travail et de terrain
- Réunions comité de pilotage, comité technique (organisateur ou participant)
- Réunions eau-agri-captages-générales
- Interventions extérieures
- RDV individuels avec agriculteurs
- Réunions service/pilotage
- Réunions avec bureaux d'études et Etat
- Réunions publiques/agricoles
- Contentieux
- Formation des agents

MARCHÉS PUBLICS

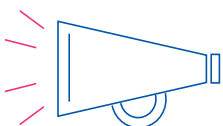
Nombre de marchés notifiés par atlantic'eau

Nombre de marchés notifiés par les SIAEP



- Marchés de services
- Marchés de travaux

“ LES DOCUMENTS SONT TRANSMIS PAR FLUX INFORMATIQUES. ”



Nombre d'actes principaux réalisés sur les marchés en 2017

NATURE DES ACTES	ATLANTIC'EAU	SIAEP	Total 2017	Total 2016
Avenants	17	6	23	34
Actes de sous-traitance	90	29	119	141
Certificats Cession de créances	6	6	12	24
Réception de travaux	38	10	48	/
Décomptes généraux	72	11	83	86
TOTAL	223	62	285	285

FINANCES

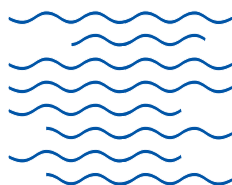
En 2017, ont été établis :

- 9 budgets primitifs
- 13 budgets supplémentaires ou décisions modificatives
- 9 comptes administratifs

	ATLANTIC'EAU	SIAEP	Total 2017	Total 2016	Total 2015
Nombre de mandats émis	1 841	858	2 699	2 830	2 626
Nombre titres recettes émis	4 548	173	4 721	3 218	2 823

EXPLOITATION

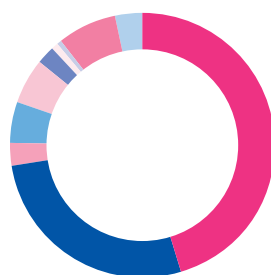
- Le service a recensé 370 appels d'abonnés suite à la réception d'un titre du Trésor Public pour facture d'eau impayée, dont 20 ont fait l'objet d'une décision modificative d'atlantic'eau.
- 79 dossiers fuites ont été traités dont 52 ont fait l'objet d'une décision du syndicat.
- 2 conventions de fourniture d'eau en gros ont été renouvelées et une a fait l'objet d'un avenant.
- 22 réunions avec les exploitants ont eu lieu en 2017 et 5 réunions avec l'ARS.



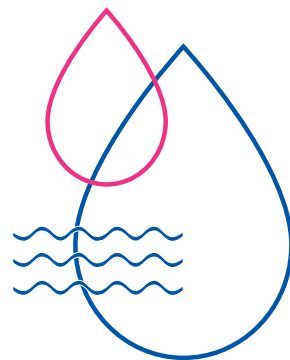
TRAVAUX

En 2017, 1 530 000 € HT ont été engagés pour des prestations de maîtrise d'œuvre et de travaux pour compte de tiers.

► Nombre de dossiers reçus en 2017



- ◆ Lotissement privé : 100
- ◆ Desserte parcelle constructible : 60
- ◆ Changement de destination : 6
- ◆ Desserte bâtiment agricole : 11
- ◆ Modification réseau : 12
- ◆ Division de parcelle : 5
- ◆ Renforcement pour opération privée : 2
- ◆ Rénovation avec permis : 1
- ◆ Zone d'activité : 16
- ◆ Lotissement communal : 7



« Le service exploitation-usagers a recensé 370 appels d'abonnés suite à la réception d'un titre du Trésor Public pour facture d'eau impayée. »

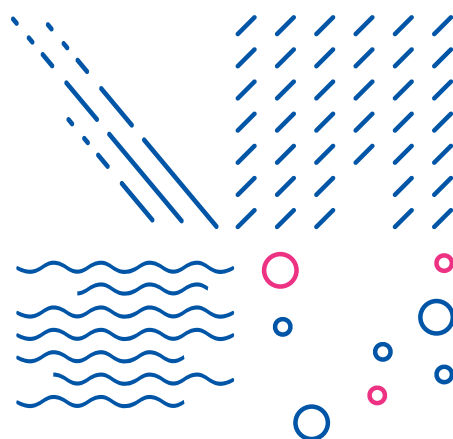
COMPTE ADMINISTRATIF 2017

► SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES	PRÉVISIONS BUDGET 2017	RÉALISATIONS EXERCICE 2017
011 Charges à caractère général	30 950 950,00 €	29 759 234,78 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 664 800,00 €	1 628 673,96 €
65 Autres charges de gestion courante	173 100,00 €	170 695,99 €
66 Charges financières	1 477 956,01 €	1 461 635,46 €
67 Charges exceptionnelles	4 686 300,00 €	155 909,36 €
022 Dépenses imprévues	41 830,22 €	0,00 €
Total des dépenses réelles	38 994 936,23 €	33 176 149,55 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 092 129,77 €	9 047 102,73 €
Total des dépenses d'ordre	9 092 129,77 €	9 047 102,73 €
023 Virement à la section d'investissement	17 474 434,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	65 561 500,00 €	42 223 252,28 €
RECETTES		
013 Atténuations de charges	37 000,00 €	51 915,29 €
70 Ventes de produits	57 132 500,00 €	57 262 004,55 €
74 Subventions d'exploitation	388 100,00 €	388 080,10 €
76 Produits financiers	69 700,00 €	68 718,56 €
77 Produits exceptionnels	503 332,32 €	57 772,20 €
Total des recettes réelles	58 130 632,32 €	57 828 490,70 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 912 681,00 €	2 848 379,45 €
Total des recettes d'ordre	2 912 681,00 €	2 848 379,45 €
002 Excédent N-1 reporté	4 518 186,68 €	4 518 186,68 €
TOTAL DES RECETTES	65 561 500,00 €	65 195 056,83 €
EXCÉDENT D'EXPLOITATION		22 971 804,55 €

► SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	PRÉVISIONS BUDGET 2017	RÉALISATIONS EXERCICE 2017	RESTES À RÉALISER AU 31/12/2017
13 Subventions d'investissement	53 146,33 €	53 146,33 €	
16 Emprunts et dettes assimilés	12 351 973,00 €	12 351 124,04 €	
20 Immobilisations incorporelles	225 349,42 €	86 583,75 €	114 234,10 €
21 Immobilisations corporelles	81 263,32 €	13 123,23 €	36 048,70 €
23 Immobilisations en cours	41 671 260,08 €	12 174 495,82 €	8 409 267,18 €
458 Opérations compte de tiers	50 000,00 €	0,00 €	
020 Dépenses imprévues	48 140,59 €	0,00 €	
Total des dépenses réelles	54 481 132,74 €	24 678 473,17 €	8 559 549,98 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 912 681,00 €	2 848 379,45 €	
041 Opérations patrimoniales	13 290 786,26 €	13 225 623,94 €	
Total des dépenses d'ordre	16 203 467,26 €	16 074 003,39 €	
TOTAL DES DEPENSES	70 684 600,00 €	40 752 476,56 €	8 559 549,98 €
RECETTES			
10 Dotations, fonds divers et réserves	11 200 000,00 €	11 200 000,00 €	
13 Subventions d'investissement	1 159 131,92 €	39 000,00 €	220 325,71 €
16 Emprunts et dettes assimilés	669 130,16 €	69 130,16 €	600 000,00 €
23 Immobilisations en cours	1 536 322,64 €	510 516,92 €	147 119,61 €
27 Autres immobilisations financières	680 229,29 €	661 433,73 €	
Total des recettes réelles	15 244 814,01 €	12 480 080,81 €	967 445,32 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 092 129,77 €	9 047 102,73 €	
041 Opérations patrimoniales	13 290 786,26 €	13 225 623,94 €	
Total des recettes d'ordre	22 382 916,03 €	22 272 726,67 €	
021 Virement à la section d'investissement	17 474 434,00 €	0,00 €	
001 Excédent N-1 reporté	15 582 435,96 €	15 582 435,96 €	
TOTAL DES RECETTES	70 684 600,00 €	50 335 243,44 €	967 445,32 €
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT		9 582 766,88 €	



7 Chemin du Pressoir Chênaie,
cs 50513
4100 Nantes CEDEX 4
Tél. 02 51 89 03 80
contact@atlantic-eau.fr

